

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

 Identifiant AA **BA2/UE7 - ARC/acrodanse**

 Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sven Demey	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	5
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	6
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	2
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	5
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	2
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Bases d'acrobatie au sol (séries de roulades avant vers placements de dos, roues, rondade, salto avant, salto arrière de l'arrêt, rondade flic, flic enchaînés, salto costal) avec parade et/ou tapis
 ATR avec un placement correct
 Notion de danse
 Une réelle envie de chercher et développer un projet personnel autour de mouvements acrobatiques et dansés.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le cours est un cours arts du cirque. Il traite directement la passion des étudiants.

« ce que le cours recherche »

Corrections d'éventuels défauts dans les acquis.
 Maîtrise et enrichissement des mouvements.
 Recherche de mouvements acrobatiques inspirés par la danse (hip-hop, capoeira, contemporaine...)
 Travail des appuis au sol, des différentes qualités de corps, équilibre/déséquilibre, le rythme.
 Améliorer les capacités physiques et mentales de l'étudiant (force, souplesse, dynamisme, concentration...)
 Recherche d'une fluidité et liberté de mouvement.
 Recherche de l'ouverture et disponibilité envers des éventuels partenaires, une direction artistique, un public.
 Clarifier le rapport de l'étudiant avec son corps, le sol, l'espace.
 Recherche de mouvements personnels et de son style, sa propre façon d'aborder l'acrodanse.
 Développer la capacité d'écriture de l'étudiant.
 Améliorer l'évaluation et gestion des risques liés à la pratique circassienne en générale et de l'acrodanse en particulier.
 Amener l'étudiant à travailler et progresser de manière autonome.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La deuxième année cherche à affiner le niveau technique et artistique acquis en première année.
 Des nouveaux mouvements se rajoutent et une recherche plus personnelle est entamée.

Méthode :

Choix des objectifs et figures à travailler en dialogue avec l'étudiant en début d'année. Ces choix dépendent des acquis de l'étudiant, de ses ambitions et de ce qui semble réaliste et judicieux à l'enseignant.
 Révision par trimestre et/ou à tout moment si nécessaire.
 Définition du programme en fonction de ces choix.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Echauffement général
 Échauffement acrobatique (figures simple et acquises)
 Exercices de préparation physique spécifiques à la pratique de l'acrodanse ou de mouvements particuliers si nécessaire

Répétitions et corrections de mouvements techniques et leurs éducatifs préparatoires
 Analyse et auto-analyse des figures effectuées

Travail d'enchaînements de figures en cherchant fluidité, musicalité et résistance
 Variations de vitesse et de qualité gestuelle (tonique, relâché, saccadé, lié...)

Improvisations libres, avec contraintes, des thèmes, avec ou sans support (musique, texte, visuel...)

Exercices d'écriture

Accompagnement des projets personnels et créations collectives.

Éthique

La relation enseignant-étudiant est basée sur le respect et la confiance mutuel. L'enseignant accompagne et guide l'étudiant. Il est au service de l'étudiant ainsi de sa progression ce qui implique qu'il doit prendre les décisions nécessaires pour assurer celle-ci.

Les programmes des 3 années sont à adapter en fonction du niveau d'entrée, de la vitesse de progression et d'autres facteurs (blessures, nombre d'heures de cours...)

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE7 - ARC/acrodanse (b)**

Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Yuri Sakalov	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	3
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	2
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	5
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	5
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	2
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	2
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)****II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)**

L'approche de l'espace passe par la compréhension et le respect des lois de la physique et de la biomécanique. Cette perception, à la fois sportive et technique, permet de développer une attention particulière au corps, d'éviter les blessures et de prolonger ainsi la carrière des artistes.

Le travail cherche la propreté, la légèreté et la fluidité du mouvement. Les acrobates doivent à la fois avoir des lignes de corps propres et singulières. Ce sont ces qualités qui permettent à l'artiste d'être fier de s'exprimer devant un public, dans une notion de plaisir partagé.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La seconde année s'appuie sur les fondamentaux traversés l'année précédente, avec comme objectif de construire des enchaînements de façon maîtrisée, sans encore aborder la notion de performance. Le cours est à l'écoute des besoins liés aux autres cours artistiques comme les projets personnels et ateliers. Tout en travaillant sur des objectifs de constructions d'enchaînement, il est constamment demandé à l'étudiant d'exercer sa faculté d'analyse.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Les étudiants sont sollicités à formuler par oral ou par écrit le contenu de l'enchaînement projeté pour se concentrer sur l'essentiel. Ils doivent avoir une bonne évaluation de leurs envies en relation à leurs capacités et se mettre au rythme du travail nécessaire à réaliser ces objectifs.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/banquine

Année Académique

2019 / 2020

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - acrobatie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Slava Kukushkin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	5
	auto-évaluation	EC	4
	endurance	EC	5
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	3
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	3
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	6
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	5
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

1. Utiliser les habiletés physiques dans la 1^{ère} année afin d'établir un nouveau programme pour la 2^{ème} année.
2. Travailler la répétition du mouvement jusqu'à ce qu'il devienne automatique 3.
3. Augmentation de la difficulté des éléments techniques de base, correction des défauts.
4. Développer des éducatifs pour la maîtrise de la base technique.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

1. Poursuivre la formation physique et technique pour l'étude de nouveaux éléments sur la base déjà acquise.
2. Augmentation de l'activité physique pour le développement de la force musculaire et l'endurance
- 3 Développer les capacités individuelles pour servir le travail collectif.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

1. Utilisez des exercices supplémentaires pour étudier les éléments d'une grande complexité.
2. Pousser le travail de la répétition pour tendre au mouvement parfait.
3. Utiliser des outils de sécurité pour surmonter la peur

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Préparation du voltigeur par un échauffement personnel avant de commencer le travail collectif, pour éliminer les risques de blessures. Puis commencer le travail en groupe en augmentant progressivement la difficulté technique en ayant toujours conscience de la sécurité (longes, tapis,..) travail de répétition... Attention plus élevée à la qualité de l'exécution du mouvement technique.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/bascule

Année Académique

2019 / 2020

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - voltige	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Yuri Sakalov	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	3
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	2
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	5
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	5
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	2
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	2
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)****II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)**

L'approche de l'agrès passe par la compréhension et le respect des lois de la physique et de la biomécanique. Cette perception, à la fois sportive et technique, permet de développer une attention particulière au corps, d'éviter les blessures et de prolonger ainsi la carrière des artistes.

Le travail cherche la propreté, la légèreté et la fluidité du mouvement. Les acrobates en voltige doivent à la fois avoir des lignes de corps propres et singulières. Ce sont ces qualités qui permettent à l'artiste d'être fier de s'exprimer devant un public, dans une notion de plaisir partagé.

La relation au partenaire est primordiale, à la fois équilibrée, utile et respectueuse.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La seconde année s'appuie sur les fondamentaux traversés l'année précédente, avec comme objectif de construire des enchaînements de façon maîtrisée, sans encore aborder la notion de performance. Le cours est à l'écoute des besoins liés aux autres cours artistiques comme les projets personnels et ateliers. Tout en travaillant sur des objectifs de constructions d'enchaînement, il est constamment demandé à l'étudiant d'exercer sa faculté d'analyse.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Les étudiants sont sollicités à formuler par oral ou par écrit le contenu de l'enchaînement projeté pour se concentrer sur l'essentiel. Ils doivent trouver les liens, les états préparatoires à la voltige. Ils doivent avoir une bonne évaluation de leurs envies en relation à leurs capacités et se mettre au rythme du travail nécessaire à réaliser ces objectifs.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE7 - ARC/cadre aérien**

Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - voltige	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Yuri Sakalov	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	3
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	2
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	5
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	5
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	2
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	2
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)****II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)**

L'approche de l'agrès passe par la compréhension et le respect des lois de la physique et de la biomécanique. Cette perception, à la fois sportive et technique, permet de développer une attention particulière au corps, d'éviter les blessures et de prolonger ainsi la carrière des artistes.

Le travail cherche la propreté, la légèreté et la fluidité du mouvement. Les acrobates aériens doivent à la fois avoir des lignes de corps propres et singulières. Ce sont ces qualités qui permettent à l'artiste d'être fier de s'exprimer devant un public, dans une notion de plaisir partagé.

La relation au partenaire est primordiale, à la fois équilibrée, utile et respectueuse.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La seconde année s'appuie sur les fondamentaux traversés l'année précédente, avec comme objectif de construire des enchaînements de façon maîtrisée, sans encore aborder la notion de performance. Le cours est à l'écoute des besoins liés aux autres cours artistiques comme les projets personnels et ateliers. Tout en travaillant sur des objectifs de constructions d'enchaînement, il est constamment demandé à l'étudiant d'exercer sa faculté d'analyse.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Les étudiants sont sollicités à formuler par oral ou par écrit le contenu de l'enchaînement projeté pour ce concentrer sur l'essentiel. Ils doivent trouver les liens, les états préparatoires à la voltige. Ils doivent avoir une bonne évaluation de leurs envies en relation à leurs capacités et se mettre au rythme du travail nécessaire à réaliser ces objectifs.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/cerceau

Année Académique

2019 / 2020

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Roman Fedin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	3
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	5
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	1
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

Maîtrise du vocabulaire technique les figures de base. Être capable l'exécuter dans la technique la plus parfaite possible.
Savoir maîtriser ses conditions physiques et morales.
Améliorer par la pratique, sa puissance, sa justesse motrice et corporelle ainsi que son orientation dans l'espace.
Avoir une bonne maîtrise de l'espace et de l'environnement spatial.
Être en mesure de bien gérer sa puissance et son dynamisme afin de créer une légèreté et fluidité.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Plus personnaliser le travail par rapport aux caractéristiques personnels de la morphologie, le physique et le caractère de chaque étudiant.
En appuyant sur la connaissance acquise en première année savoir varier le rythme, la vitesse et l'amplitude des éléments techniques.
Améliorer par la pratique, sa puissance, sa justesse motrice et corporelle ainsi que son orientation dans l'espace.
L'attention sur l'amélioration en terme de technique et d'esthétique des éléments déjà acquis.
Après la maîtrise et la connaissance des éléments de base en première année, la deuxième année se déclinera surtout en terme d'enchaînement sur les éléments de base. Savoir composer les enchaînements.
Apprendre à superposer ses apprentissages extérieurs sur l' Spécialité en art du cirque. (Exemple : trampoline, acrobatie, danse, etc..)
La capacité de développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé, sans oublier la loi de la biomécanique.
L'apprentissage de nouvelles figures à partir des figures maîtrisées.
Savoir analyser les mouvements et avec l'aide du professeur découvrir les faiblesses dans l'exécution du mouvement.
Développer des qualités de confiance et de courage en exécutant des mouvements de base.
L'autonomie sur base des éléments techniques acquis
Une capacité d'auto évaluation par rapport à la maîtrise technique d'un élément.
Intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Evolution vers une difficulté supérieure.
Passage au plus haut niveau technique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

L'apprentissage est plus personnalisée. L'élève de deuxième année a plus conscience de ses forces et les objectifs sont plus variables.
Façons spécifiques pour chaque étudiant par rapport ses capacités.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Recherche d'acquisition d'éléments techniques personnels.
Orientation vers un travail spécifique à réaliser en fonction du potentiel personnels de chacun.
La gestion de la sécurité personnelle et des autres.
Un travail progressif et régulier.
Le respect dans tous les aspects est important.
La confiance.
La ponctualité.
La motivation.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/contorsion

Année Académique

2019 / 2020

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - acrobatie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Slava Kukushkin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	5
	auto-évaluation	EC	4
	endurance	EC	5
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	2
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	8
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	2
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

L'étudiant doit savoir faire un équilibre sur deux bras de façon stable en passant du sol aux cales d'équilibre.
 L'étudiant doit savoir faire l'équilibre sur 1 bras à gauche et 1 bras à droite.
 L'étudiant doit pouvoir effectuer une montée et descente en force sur les deux mains.(endo, stalder).

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Cours arts du cirque destiné à acquérir un niveau technique suffisant à la professionnalisation.

Correction des défauts se trouvant dans les figures acquises
 L'étudiant doit travailler seul sur sa force et ses placements. Il devra acquérir les figures suivantes : drapeau, figa et mexicain.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Apprivoiser en permanence la respiration afin de passer du travail en apnée à une respiration fluide lors de l'exécution des figures.
 Rapport à l'espace en prenant conscience des appuis des différentes parties du corps sur l'air.
 Travail sur le rapport au poids et à la pesanteur par la maîtrise de l'équilibre et du déséquilibre.

Utilisation des blocs et des cannes d'équilibre, utilisation des barres parallèles et des espaliers.
 Travail par séries répétitives basées sur le nombre effectué, la vitesse d'exécution, et sur le temps de tenu dans une figure donnée. L'étudiant doit s'approprier en partie ce travail seul. L'accompagnement individuel se fait sur les nouvelles figures.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

La gestion d'un périmètre de sécurité autour de chaque pratiquant est importante. L'équilibre est un travail solitaire. L'enseignant doit accompagner au mieux ses étudiants dans cette solitude.

L'équilibre demande de la part de l'étudiant un gros travail personnel.
 L'acquisition de ce savoir est un des plus longs dans le temps dans les disciplines de cirque. Il nécessite de la constance de la part de l'étudiant et des encouragements permanents de la part de l'enseignant.

Le respect réciproque est important à trouver dès la première année. Le rapport au calme est important dans les cours

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

 Identifiant AA **BA2/UE7 - ARC/contorsion (b)**

 Année Académique **2019 / 2020**
A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Philippe Vande Weghe	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	4
	auto-évaluation	EC	2
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	2
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	6
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

Le programme de BAAC 1

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

- le travail de base : correction de la technique acquise et de l'attitude corporelle, vers un mouvement fluide, économe et disponible.
- aborder les aspects plus artistiques avec des thèmes sur la mise en mouvement et l'interprétation. De cette manière, il redécouvrira du matériel déjà existant, mais aussi (et c'est là le plus constructif) il créera de nouveaux mouvements, de nouvelles phrases, ou trouvera une nouvelle façon de les réaliser, de les interpréter.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)**2^{ème} année - Objectifs = diversification**

- Elargissement du vocabulaire technique pour atteindre des mouvements de difficultés supérieures, avec déjà, si possible, une touche personnelle dans l'utilisation de cette technique.
- Recherche de nouveaux éléments techniques originaux de haut niveau.
- Confrontation avec d'autres styles : placer l'étudiant face à des directions techniques ou artistiques qu'il ne prendrait pas naturellement.
- Improvisations et commandes basées plus particulièrement sur :
 - la mise en mouvement du mouvement technique
 - l'utilisation de la musique
 - l'interprétation : les niveaux d'énergies, les démarches, les humeurs...

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

- Continuer les différentes pistes de la 1^{ère} année
- Le programme technique continue de la même manière, mais les désirs de l'étudiant seront de plus en plus prioritaires.
- Par les improvisations sous forme de mise en situation particulière, aider l'étudiant à créer ou recréer des mouvements techniques pour dépasser le stade d'imitation de ses pairs, et ce en rapport avec la direction technique et artistique que l'étudiant souhaite prendre.
- Travail sur la musique : en accord, en opposition, tenir comptes des temps forts, du rythme général d'un morceau,...
- Faire des commandes intégrant de plus en plus d'éléments - composantes d'un numéro de contorsion, afin d'aborder ce travail d'un manière de plus en plus complexe et complète.
- Explorer d'autres directions de style :
 - un autre rythme, en rapport avec un autre tonus
 - une autre catégorie de mouvements techniques
 - par des musiques très différentes
- En fin de 2^{ème} année, la performance technique est toujours présente mais l'accent sera également porté sur la manière dont il (elle) défendra son propos, par la musique ou texte ou silence ou..., par le costume, par la scénographie éventuelle, l'interprétation et la qualité de mouvement. La prise de risque artistique sera encouragée. C'est l'année où jamais pour tester de manière approfondie un projet personnel. La personnalité doit ressortir.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/corde

Année Académique

2019 / 2020

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Roman Fedin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	3
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	5
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	1
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

Maîtrise du vocabulaire technique les figures de base. Être capable l'exécuter dans la technique la plus parfaite possible.
Savoir maîtriser ses conditions physiques et morales.
Avoir une bonne maîtrise de l'espace et de l'environnement spatial.
Être en mesure de bien gérer sa puissance et son dynamisme afin de créer une légèreté et fluidité.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Plus personnaliser le travail par rapport aux caractéristiques personnels de la morphologie, le physique et le caractère de chaque étudiant.
En appuyant sur la connaissance acquise en première année savoir varier le rythme, la vitesse et l'amplitude des éléments techniques.
Améliorer par la pratique, sa puissance, sa justesse motrice et corporelle ainsi que son orientation dans l'espace.
L'attention sur l'amélioration en terme de technique et d'esthétique des éléments déjà acquis.
Après la maîtrise et la connaissance des éléments de base en première année, la deuxième année se déclinera surtout en terme d'enchaînement sur les éléments de base. Savoir composer les enchaînements.
Apprendre à superposer ses apprentissages extérieurs sur lers spécialité en art du cirque. (Exemple :trampoline, acrobatie, danse, etc..)
La capacité de développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé, sans oublier la loi de la biomécanique.
L'apprentissage de nouvelles figures à partir des figures maîtrisées.
Savoir analyser les mouvements et avec l'aide du professeur découvrir les faiblesses dans l'exécution du mouvement.
Développer des qualités de confiance et de courage en exécutant des mouvements de base.
L'autonomie sur base des éléments techniques acquis
Une capacité d'auto évaluation par rapport à la maîtrise technique d'un élément.
Intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Evolution vers une difficulté supérieure.
Passage au plus haut niveau technique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

L'apprentissage est plus personnalisée. L'élève de deuxième année a plus de conscience de ses forces et les objectifs sont plus variables.
Façons spécifiques pour chaque étudiant par rapport ses capacités.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Recherche d'acquisition d'éléments techniques personnels.
Orientation vers un travail spécifique à réaliser en fonction du potentiel personnels de chacun.
La gestion de la sécurité personnelle et des autres.
Un travail progressif et régulier.
Le respect dans tous les aspects est important.
La confiance.
La ponctualité.
La motivation.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE7 - ARC/corde volante**

Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Roman Fedin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	3
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	5
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	1
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

Maîtrise du vocabulaire technique les figures de base. Être capable l'exécuter dans la technique la plus parfaite possible.
Savoir maîtriser ses conditions physiques et morales.
Avoir une bonne maîtrise de l'espace et de l'environnement spatial.
Être en mesure de bien gérer sa puissance et son dynamisme afin de créer une légèreté et fluidité.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Plus personnaliser le travail par rapport aux caractéristiques personnels de la morphologie, le physique et le caractère de chaque étudiant.
En appuyant sur la connaissance acquise en première année savoir varier le rythme, la vitesse et l'amplitude des éléments techniques.
Améliorer par la pratique, sa puissance, sa justesse motrice et corporelle ainsi que son orientation dans l'espace.
L'attention sur l'amélioration en terme de technique et d'esthétique des éléments déjà acquis.
Après la maîtrise et la connaissance des éléments de base en première année, la deuxième année se déclinera surtout en terme d'enchaînement sur les éléments de base. Savoir composer les enchaînements.
Apprendre à superposer ses apprentissages extérieurs sur l'er spécialité en art du cirque. (Exemple : trampoline, acrobatie, danse, etc..)
La capacité de développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé, sans oublier la loi de la biomécanique.
L'apprentissage de nouvelles figures à partir des figures maîtrisées.
Savoir analyser les mouvements et avec l'aide du professeur découvrir les faiblesses dans l'exécution du mouvement.
Développer des qualités de confiance et de courage en exécutant des mouvements de base.
L'autonomie sur base des éléments techniques acquis
Une capacité d'auto évaluation par rapport à la maîtrise technique d'un élément.
Intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Evolution vers une difficulté supérieure.
Passage au plus haut niveau technique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

L'apprentissage est plus personnalisée. L'élève de deuxième année a plus de conscience de ses forces et les objectifs sont plus variables.
Façons spécifiques pour chaque étudiant par rapport ses capacités.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Recherche d'acquisition d'éléments techniques personnels.
Orientation vers un travail spécifique à réaliser en fonction du potentiel personnels de chacun.
La gestion de la sécurité personnelle et des autres.
Un travail progressif et régulier.
Le respect dans tous les aspects est important.
La confiance.
La ponctualité.
La motivation.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/équilibre

Année Académique

2019 / 2020

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - acrobatie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Slava Kukushkin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	5
	auto-évaluation	EC	4
	endurance	EC	5
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	2
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	8
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	2
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

L'étudiant doit savoir faire un équilibre sur deux bras de façon stable en passant du sol aux cales d'équilibre.
 L'étudiant doit savoir faire l'équilibre sur 1 bras à gauche et 1 bras à droite.
 L'étudiant doit pouvoir effectuer une montée et descente en force sur les deux mains.(endo, stalder).

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Cours arts du cirque destiné à acquérir un niveau technique suffisant à la professionnalisation.

Correction des défauts se trouvant dans les figures acquises

L'étudiant doit travailler seul sur sa force et ses placements. Il devra acquérir les figures suivantes : drapeau, figa et mexicain.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Apprivoiser en permanence la respiration afin de passer du travail en apnée à une respiration fluide lors de l'exécution des figures.

Rapport à l'espace en prenant conscience des appuis des différentes parties du corps sur l'air.

Travail sur le rapport au poids et à la pesanteur par la maîtrise de l'équilibre et du déséquilibre.

Utilisation des blocs et des cannes d'équilibre, utilisation des barres parallèles et des espaliers.

Travail par séries répétitives basées sur le nombre effectué, la vitesse d'exécution, et sur le temps de tenu dans une figure donnée. L'étudiant doit s'approprier en partie ce travail seul. L'accompagnement individuel se fait sur les nouvelles figures.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

La gestion d'un périmètre de sécurité autour de chaque pratiquant est importante. L'équilibre est un travail solitaire. L'enseignant doit accompagner au mieux ses étudiants dans cette solitude.

L'équilibre demande de la part de l'étudiant un gros travail personnel.

L'acquisition de ce savoir est un des plus longs dans le temps dans les disciplines de cirque. Il nécessite de la constance de la part de l'étudiant et des encouragements permanents de la part de l'enseignant.

Le respect réciproque est important à trouver dès la première année. Le rapport au calme est important dans les cours

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE7 - ARC/équilibre (b)**

Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Fabrice Berthet	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	3
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	2
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	3
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	6
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**Connaissances

Avoir acquis les connaissances de première année
 Etre capable de gérer la méthodologie d'entraînement vécue en première année
 Approfondissement des connaissances scientifiques du processus d'apprentissage

acquis

stabilité du programme de première année
 ébauche d'individualisation du programme
 Gestion de l'espace d'évolution

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Evaluation diagnostique >> proposition d'objectifs >> échange avec les étudiants >> choix du programme en prenant en compte tous les paramètres (temps et conditions d'apprentissage, individualisation du programme...etc)

Juxtaposition de séquences
 Acquisition d'éléments complexes
 Accent sur la maîtrise des actions
 Compréhension et ressenti

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)Apprentissage

apprentissage en situations adaptées
 Inculquer le travail en l'autonomie
 Analyse et compréhension du geste
 impulser l'atmosphère de travail (gestion des moments avec forte exigence et des moments plus « enjoy »)
 analyse vidéo et autres supports utiles
 expérience de tutorat entre les étudiants (apprentissage participatif)

Garantir l'intégrité physique et psychologique

préparation physique, traumatologie...
 sécurité des corps et des environs
 écoute, échanges...

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Valider les apprentissages de première année
 Explorer de nouvelles pistes en terme de contenu mais aussi de méthodologie
 Individualiser les apprentissages
 Adapter un programme en vue de propositions artistiques

V. REMARQUES

Valider l'axe de travail selon les choix de support, d'espace...etc

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/fil dur

Année Académique

2019 / 2020

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire		Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	1
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	3
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	2
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	4
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	3
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	5
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Technique: précision de tous les mouvements, écrire et/ou réaliser plusieurs enchaînements.
Auto-évaluation: capacité à évaluer ses limites, son niveau d'énergie physique et mentale.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le travail de 2ème année doit être consacré au perfectionnement et l'amélioration continue des différents mouvements et technique.
Meilleure maîtrise de ces techniques constituent un préalable au travail de recherche sur des différents enchaînements.
Le travail peut également être consacré à l'exploration de techniques permettant de personnaliser la démarche artistique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Le travail est axé sur la recherche conjointe entre étudiant et professeur.
Un dialogue sur le développement d'une esthétique personnelle doit permettre de définir pour chacun les exercices à réaliser et les figures à travailler.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/jonglerie

Année Académique

2019 / 2020

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - jonglerie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Mark Dehoux	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	4
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	6
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	4
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	2
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)****II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)**

Cours de jonglerie et manipulation d'objet(s), dans la famille des cours d'arts du cirque

- le travail de base : correction de la technique acquise et de l'attitude corporelle, vers un mouvement de jonglerie fluide, économe et disponible.
- aborder les aspects plus artistiques avec des thèmes sur la mise en mouvement et l'interprétation. De cette manière, il redécouvrira du matériel déjà existant, mais aussi (et c'est là le plus constructif) il créera de nouvelles passes, ou trouvera une nouvelle façon de les réaliser, de les interpréter

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

2ème année - Objectifs = diversification

Elargissement du vocabulaire technique pour atteindre des passes de difficultés supérieures, avec déjà, si possible, une touche personnelle dans l'utilisation de cette technique.

Recherche de nouveaux éléments techniques originaux de haut niveau.

Confrontation avec d'autres styles : placer l'étudiant face à des directions techniques ou artistiques qu'il ne prendrait pas naturellement.

Improvisations et commandes basées plus particulièrement sur :

- la mise en mouvement de la passe technique
- l'utilisation de la musique
- l'interprétation : les niveaux d'énergies, les démarches, les humeurs...

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

2ème année

Continuer les différentes pistes de la 1ère année

Le programme technique continue de la même manière, mais les désirs de l'étudiant seront de plus en plus prioritaires.

Par les improvisations sous forme de mise en situation particulière, aider l'étudiant à créer ou recréer des passes techniques pour dépasser le stade d'imitation de ses pairs, et ce en rapport avec la direction technique et artistique que l'étudiant souhaite prendre.

Travail sur la musique : en accord, en opposition, tenir comptes des temps forts, du rythme général d'un morceau,...

Faire des commandes intégrant de plus en plus d'éléments - composantes d'un numéro de jonglerie, afin d'aborder ce travail d'un manière de plus en plus complexe et complète.

Explorer d'autres directions de style :

- un autre rythme, en rapport avec un autre tonus
- une autre catégorie de passes techniques
- par des musiques très différentes

En fin de 2ème année, la performance technique est toujours présente mais l'accent sera également porté sur la manière dont il défendra son propos, par la musique ou texte ou silence ou..., par le costume, par la scénographie éventuelle, l'interprétation et la qualité de mouvement. La prise de risque artistique sera encouragée. C'est l'année où jamais pour tester de manière approfondie un projet personnel. La personnalité doit ressortir.

V. REMARQUES

Obligation : Salle avec hauteur de 5 m

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/main à main

Année Académique

2019 / 2020
A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - acrobatie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Slava Kukushkin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	5
	auto-évaluation	EC	4
	endurance	EC	5
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	3
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	1
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	3
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	5
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	6
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

1. Utiliser les habiletés physiques dans la 1^{ère} année afin d'établir un nouveau programme pour la 2^{ème} année.
2. Travailler la répétition du mouvement jusqu'à ce qu'il devienne automatique 3.
3. Augmentation de la difficulté des éléments techniques de base, correction des défauts.
4. Développer des éducatifs pour la maîtrise de la base technique.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

1. Poursuivre la formation physique et technique pour l'étude de nouveaux éléments sur la base déjà acquise.
2. Augmentation de l'activité physique pour le développement de la force musculaire et l'endurance
- 3 Développer les capacités individuelles pour servir le travail collectif.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

1. Utiliser des exercices supplémentaires pour étudier les éléments d'une grande complexité.
2. Pousser le travail de la répétition pour tendre au mouvement parfait.
3. Utiliser des outils de sécurité pour surmonter la peur

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Préparation du voltigeur par un échauffement personnel avant de commencer le travail collectif, pour éliminer les risques de blessures. Puis commencer le travail en groupe en augmentant progressivement la difficulté technique en ayant toujours conscience de la sécurité (longes, tapis,..) travail de répétition... Attention plus élevée à la qualité de l'exécution du mouvement technique.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE7 - ARC/main à main (b)**

Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Fabrice Berthet	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	3
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	2
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	3
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	6
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Connaissances

Avoir acquis les connaissances de première année
 Etre capable de gérer la méthodologie d'entraînement vécue en première année
 Approfondissement des connaissances scientifiques du processus d'apprentissage

acquis

porteur : maîtrise des alignements et des forces nécessaires à mettre en œuvre
 maîtrise des tempos et rattrapes
 conscience corporelle au service du voltigeur

voltigeur : niveau en équilibre confirmé (réduction des appuis)
 niveau en acrobatie confirmé (maîtrise des tempos et des rattrapes)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Evaluation diagnostique >> proposition d'objectifs >> échange avec les étudiants >> choix du programme en prenant en compte tous les paramètres (temps et conditions d'apprentissage, capacités et qualités...etc)

Validation des figures simples
 Approfondissement et perfectionnement des figures complexes
 Aborder la notion d'enchaînement
 Entamer un travail de recherche autour des corps

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Etablir une structure de séance

échauffement général
 routine spécifique individuelle et/ou collective
 spécialisation
 renforcement/flexibilité spécifiques
 bilan et feedbacks

Apprentissage

différencier et combiner les phases d'apprentissage individuelle et/ou collective
 gérer et combiner l'apprentissage statique et dynamique
 lier l'apprentissage académique avec une recherche autour des corps
 travail en autonomie
 capacités d'adaptation
 apprentissage à l'aide de la vidéo

Garantir l'intégrité physique et psychologique

préparation physique, traumatologie...
 sécurité des corps et des environs
 écoute, échanges...

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Formation individuelle du voltigeur

équilibre sur cannes et/ou sur objets
 acrobatie de l'arrêt
 renforcement adapté

Formation individuelle du porteur

travail avec une barre chargée
 équilibre au sol
 renforcement général et spécifique en charge

Formation collective

Perfectionnement des bases
 approfondissement des figures complexes
 Recherche autour des possibilités du groupe
 Aborder les transitions du voltigeur et du porteur

V. REMARQUES

Principes généraux des portés

en statique : principe de diminuer les appuis
 en dynamique : principe du gain de hauteur et de la réalisation de rattrapes
 adapter le programme en fonction des gabarits et possibilités
 respecter les principes biomécaniques (alignements, forces exercées...)

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE7 - ARC/main à main (b)**

Année Académique **2019 / 2020**

trouver l'harmonie du collectif

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE7 - ARC/mât chinois**

Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Fabrice Berthet	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	Eval.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	3
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	2
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	3
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	6
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**Connaissances

Avoir acquis les connaissances de première année
 Etre capable de gérer la méthodologie d'entraînement vécue en première année
 Approfondissement des connaissances scientifiques du processus d'apprentissage

acquis

acquisition des routines de préparation et des éléments fondamentaux
 maîtrise de toutes les pinces et leurs variantes
 maîtrise des orientations et directions sur le mâts
 gestion de son autonomie

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Evaluation diagnostique >> proposition d'objectifs >> échange avec les étudiants >> choix du programme en prenant en compte tous les paramètres (temps et conditions d'apprentissage, individualisation du programme...etc)

Validation des figures simples
 Approfondissement et perfectionnement des figures et enchaînements complexes
 Entamer un travail de recherche autour des corps
 gestion des énergies

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)Apprentissage

apprentissage par répétition
 apprentissage en situations adaptées (utilisation de tapis, longe et manipulation)
 combiner l'apprentissage statique et dynamique
 mise en situation de recherche
 définir les capacités d'adaptation
 analyse vidéo et autres supports utiles
 expérience de tutorat entre les étudiants (apprentissage participatif)

Garantir l'intégrité physique et psychologique

préparation physique, traumatologie...
 sécurité des corps et des environs
 écoute, échanges...

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)Formation

valider les pinces et variantes
 évoluer à toutes les hauteurs
 éléments et enchaînements complexes
 associer et combiner le travail statique et dynamique
 rechercher l'économie d'énergie
 s'approprier un style d'évolution

Evolution de la complexité technique

de la juxtaposition à la fluidité
 de l'effort à la légèreté
 les changements de rythme
 la qualité du geste

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

 Identifiant AA **BA2/UE7 - ARC/portés acrobatique**

 Année Académique **2019 / 2020**
A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - acrobatie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Slava Kukushkin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	5
	auto-évaluation	EC	4
	endurance	EC	5
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	2
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	8
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	2
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

L'étudiant doit savoir faire un équilibre sur deux bras de façon stable en passant du sol aux cales d'équilibre.
 L'étudiant doit savoir faire l'équilibre sur 1 bras à gauche et 1 bras à droite.
 L'étudiant doit pouvoir effectuer une montée et descente en force sur les deux mains.(endo, stalder).

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Cours arts du cirque destiné à acquérir un niveau technique suffisant à la professionnalisation.

Correction des défauts se trouvant dans les figures acquises

L'étudiant doit travailler seul sur sa force et ses placements. Il devra acquérir les figures suivantes : drapeau, figa et mexicain.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Apprivoiser en permanence la respiration afin de passer du travail en apnée à une respiration fluide lors de l'exécution des figures.

Rapport à l'espace en prenant conscience des appuis des différentes parties du corps sur l'air.

Travail sur le rapport au poids et à la pesanteur par la maîtrise de l'équilibre et du déséquilibre.

Utilisation des blocs et des cannes d'équilibre, utilisation des barres parallèles et des espaliers.

Travail par séries répétitives basées sur le nombre effectué, la vitesse d'exécution, et sur le temps de tenu dans une figure donnée. L'étudiant doit s'approprier en partie ce travail seul. L'accompagnement individuel se fait sur les nouvelles figures.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

La gestion d'un périmètre de sécurité autour de chaque pratiquant est importante. L'équilibre est un travail solitaire. L'enseignant doit accompagner au mieux ses étudiants dans cette solitude.

L'équilibre demande de la part de l'étudiant un gros travail personnel.

L'acquisition de ce savoir est un des plus longs dans le temps dans les disciplines de cirque. Il nécessite de la constance de la part de l'étudiant et des encouragements permanents de la part de l'enseignant.

Le respect réciproque est important à trouver dès la première année. Le rapport au calme est important dans les cours

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/roue cyr

Année Académique

2019 / 2020

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sven Demey	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	5
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	6
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	2
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	5
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	2
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Pdb avec ses variations : 1 jambes, main touche sol, jambes serrées, profil...
 superman, pdb en ligne, glissade pieds au sol, jambes à l'horizontale, volt,
 maîtrise du centrage avec figures
 petite pièce en maîtrisant vitesse, durée et hauteur, et avec des variations
 grande pièce des deux côtés, demi tour dans les deux sens, tour complet, pdb en suspension
 Entrées et sorties de roue et manipulations avec aisance
 Capacité d'enchaîner des figures avec aisances

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

SUR LES 3 ANNEES :

Corrections d'éventuels défauts dans les acquis.
 Maîtrise et enrichissement des mouvements avec et autour de la roue.
 Améliorer les capacités physiques et mentales de l'étudiant (force, souplesse, dynamisme, concentration...)
 Recherche d'une fluidité et liberté de mouvement.
 Recherche de l'ouverture et disponibilité envers des éventuels partenaires, une direction artistique, un publique.
 Clarifier le rapport de l'étudiant avec son agrès.
 Recherche de mouvements personnels et de son style, sa propre façon d'aborder la roue.
 Développer la capacité d'écriture de l'étudiant.
 Améliorer l'évaluation et gestion des risques liés à la pratique circassienne en générale et de la roue en particulier.
 Développer ses capacités d'auto-analyse.
 Amener l'étudiant à travailler et progresser de manière autonome.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La deuxième année cherche à affiner le niveau technique et artistique acquises en première année.
 Des nouveaux mouvements se rajoutent et une recherche plus personnel est entamée.

Choix des objectifs et figures à travailler en dialogue avec l'étudiant en début d'année. Ces choix dépendent des acquis de l'étudiant, de ces ambitions et de ce qui semble réaliste et judicieux à l'enseignant.
 Révision par trimestre et/ou à tout moment si nécessaire.
 Définition du programme en fonction de ces choix.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Échauffement sans l'agrès
 Échauffement avec l'agrès (figures simple et acquises)
 Exercices de préparation physique spécifiques à la pratique de la roue ou de figures particulières si nécessaire

Répétitions et corrections de mouvements techniques et leurs éducatifs préparatoire
 Analyse et auto-analyse des figures effectuées

Travail d'enchaînements de figures en cherchant fluidité, musicalité et résistance
 Variations de vitesse et de qualité gestuel (tonique, relâché, saccadé, lié...)

Improvisations libres, avec contraintes, des thèmes, avec ou sans support (musique, texte, visuel...)

Exercices d'écriture

Accompagnement des projets personnels et créations collectives.

Éthique

La relation enseignant-étudiant est basé sur le respect et la confiance mutuels. L'enseignant accompagne et guide l'étudiant. Il est au service de l'étudiant ainsi de sa progression ce qui implique qu'il doit prendre les décisions nécessaires pour assurer celle-ci.

Les programmes des 3 années sont à adapter en fonction du niveau d'entrée, de la vitesse de progression et d'autres facteurs (blessures, nombre d'heures de cours...)

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

 Identifiant AA **BA2/UE7 - ARC/sangles aériennes**

 Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sven Demey	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	5
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	6
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	2
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	5
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	2
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE7 - ARC/sangles boucles**

Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Fabrice Berthet	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	3
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	3
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/tissu

Année Académique

2019 / 2020

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Roman Fedin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	3
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	5
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	1
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Maîtrise du vocabulaire technique les figures de base. Être capable l'exécuter dans la technique la plus parfaite possible.
 Savoir maîtriser ses conditions physiques et morales.
 Avoir une bonne maîtrise de l'espace et de l'environnement spatial.
 Être en mesure de bien gérer sa puissance et son dynamisme afin de créer une légèreté et fluidité.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Plus personnaliser le travail par rapport aux caractéristiques personnels de la morphologie, le physique et le caractère de chaque étudiant.
 En appuyant sur la connaissance acquise en première année savoir varier le rythme, la vitesse et l'amplitude des éléments techniques.
 Améliorer par la pratique, sa puissance, sa justesse motrice et corporelle ainsi que son orientation dans l'espace.
 L'attention sur l'amélioration en terme de technique et d'esthétique des éléments déjà acquis.
 Après la maîtrise et la connaissance des éléments de base en première année, la deuxième année se déclinera surtout en terme d'enchaînement sur les éléments de base. Savoir composer les enchaînements.
 Apprendre à superposer ses apprentissages extérieurs sur l'er spécialité en art du cirque. (Exemple :trampoline, acrobatie, danse, etc..)
 La capacité de développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé, sans oublier la loi de la biomécanique.
 L'apprentissage de nouvelles figures à partir des figures maîtrisées.
 Savoir analyser les mouvements et avec l'aide du professeur découvrir les faiblesses dans l'exécution du mouvement.
 Développer des qualités de confiance et de courage en exécutant des mouvements de base.
 L'autonomie sur base des éléments techniques acquis
 Une capacité d'auto évaluation par rapport à la maîtrise technique d'un élément.
 Intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
 Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
 Evolution vers une difficulté supérieure.
 Passage au plus haut niveau technique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

L'apprentissage est plus personnalisée. L'élève de deuxième année a plus de conscience de ses forces et les objectifs sont plus variables.
 Façons spécifiques pour chaque étudiant par rapport ses capacités.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Recherche d'acquisition d'éléments techniques personnels.
 Orientation vers un travail spécifique à réaliser en fonction du potentiel personnels de chacun.
 La gestion de la sécurité personnelle et des autres.
 Un travail progressif et régulier.
 Le respect dans tous les aspects est important.
 La confiance.
 La ponctualité.
 La motivation.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/trapèze

Année Académique

2019 / 2020

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Roman Fedin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	3
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	5
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	1
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

Maîtrise du vocabulaire technique les figures de base. Être capable l'exécuter dans la technique la plus parfaite possible.
Savoir maîtriser ses conditions physiques et morales.
Avoir une bonne maîtrise de l'espace et de l'environnement spatial.
Être en mesure de bien gérer sa puissance et son dynamisme afin de créer une légèreté et fluidité.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Plus personnaliser le travail par rapport aux caractéristiques personnels de la morphologie, le physique et le caractère de chaque étudiant.
En appuyant sur la connaissance acquise en première année savoir varier le rythme, la vitesse et l'amplitude des éléments techniques.
Améliorer par la pratique, sa puissance, sa justesse motrice et corporelle ainsi que son orientation dans l'espace.
L'attention sur l'amélioration en terme de technique et d'esthétique des éléments déjà acquis.
Après la maîtrise et la connaissance des éléments de base en première année, la deuxième année se déclinera surtout en terme d'enchaînement sur les éléments de base. Savoir composer les enchaînements.
Apprendre à superposer ses apprentissages extérieurs sur l'er spécialité en art du cirque. (Exemple : trampoline, acrobatie, danse, etc..)
La capacité de développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé, sans oublier la loi de la biomécanique.
L'apprentissage de nouvelles figures à partir des figures maîtrisées.
Savoir analyser les mouvements et avec l'aide du professeur découvrir les faiblesses dans l'exécution du mouvement.
Développer des qualités de confiance et de courage en exécutant des mouvements de base.
L'autonomie sur base des éléments techniques acquis
Une capacité d'auto évaluation par rapport à la maîtrise technique d'un élément.
Intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Evolution vers une difficulté supérieure.
Passage au plus haut niveau technique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

L'apprentissage est plus personnalisée. L'élève de deuxième année a plus conscience de ses forces et les objectifs sont plus variables.
Façons spécifiques pour chaque étudiant par rapport ses capacités.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Recherche d'acquisition d'éléments techniques personnels.
Orientation vers un travail spécifique à réaliser en fonction du potentiel personnels de chacun.
La gestion de la sécurité personnelle et des autres.
Un travail progressif et régulier.
Le respect dans tous les aspects est important.
La confiance.
La ponctualité.
La motivation.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

 Identifiant AA **BA2/UE7 - ARC/trapèze (b)**

 Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sven Demey	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	5
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	6
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	2
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	5
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	2
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Pdb avec ses variations : 1 jambes, main touche sol, jambes serrées, profil...
 superman, pdb en ligne, glissade pieds au sol, jambes à l'horizontale, volt,
 maîtrise du centrage avec figures
 petite pièce en maîtrisant vitesse, durée et hauteur, et avec des variations
 grande pièce des deux côtés, demi tour dans les deux sens, tour complet, pdb en suspension
 Entrées et sorties de roue et manipulations avec aisance
 Capacité d'enchaîner des figures avec aisances

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

SUR LES 3 ANNEES :

Corrections d'éventuels défauts dans les acquis.
 Maîtrise et enrichissement des mouvements avec et autour de la roue.
 Améliorer les capacités physiques et mentales de l'étudiant (force, souplesse, dynamisme, concentration...)
 Recherche d'une fluidité et liberté de mouvement.
 Recherche de l'ouverture et disponibilité envers des éventuels partenaires, une direction artistique, un publique.
 Clarifier le rapport de l'étudiant avec son agrès.
 Recherche de mouvements personnels et de son style, sa propre façon d'aborder la roue.
 Développer la capacité d'écriture de l'étudiant.
 Améliorer l'évaluation et gestion des risques liés à la pratique circassienne en générale et de la roue en particulier.
 Développer ses capacités d'auto-analyse.
 Amener l'étudiant à travailler et progresser de manière autonome.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La deuxième année cherche à affiner le niveau technique et artistique acquises en première année.
 Des nouveaux mouvements se rajoutent et une recherche plus personnel est entamée.

Choix des objectifs et figures à travailler en dialogue avec l'étudiant en début d'année. Ces choix dépendent des acquis de l'étudiant, de ces ambitions et de ce qui semble réaliste et judicieux à l'enseignant.
 Révision par trimestre et/ou à tout moment si nécessaire.
 Définition du programme en fonction de ces choix.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Échauffement sans l'agrès
 Échauffement avec l'agrès (figures simple et acquises)
 Exercices de préparation physique spécifiques à la pratique de la roue ou de figures particulières si nécessaire

Répétitions et corrections de mouvements techniques et leurs éducatifs préparatoire
 Analyse et auto-analyse des figures effectuées

Travail d'enchaînements de figures en cherchant fluidité, musicalité et résistance
 Variations de vitesse et de qualité gestuel (tonique, relâché, saccadé, lié...)

Improvisations libres, avec contraintes, des thèmes, avec ou sans support (musique, texte, visuel...)

Exercices d'écriture

Accompagnement des projets personnels et créations collectives.

Éthique

La relation enseignant-étudiant est basé sur le respect et la confiance mutuels. L'enseignant accompagne et guide l'étudiant. Il est au service de l'étudiant ainsi de sa progression ce qui implique qu'il doit prendre les décisions nécessaires pour assurer celle-ci.

Les programmes des 3 années sont à adapter en fonction du niveau d'entrée, de la vitesse de progression et d'autres facteurs (blessures, nombre d'heures de cours...)

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE7 - ARC/trapèze (c)**

Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - voltige	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Yuri Sakalov	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	3
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	2
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	5
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	5
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	2
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	2
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)****II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)**

L'approche de l'agrès passe par la compréhension et le respect des lois de la physique et de la biomécanique. Cette perception, à la fois sportive et technique, permet de développer une attention particulière au corps, d'éviter les blessures et de prolonger ainsi la carrière des artistes.

Le travail cherche la propreté, la légèreté et la fluidité du mouvement. Les acrobates en voltige doivent à la fois avoir des lignes de corps propres et singulières. Ce sont ces qualités qui permettent à l'artiste d'être fier de s'exprimer devant un public, dans une notion de plaisir partagé.

La relation au partenaire est primordiale, à la fois équilibrée, utile et respectueuse.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La seconde année s'appuie sur les fondamentaux traversés l'année précédente, avec comme objectif de construire des enchaînements de façon maîtrisée, sans encore aborder la notion de performance. Le cours est à l'écoute des besoins liés aux autres cours artistiques comme les projets personnels et ateliers. Tout en travaillant sur des objectifs de constructions d'enchaînement, il est constamment demandé à l'étudiant d'exercer sa faculté d'analyse.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Les étudiants sont sollicités à formuler par oral ou par écrit le contenu de l'enchaînement projeté pour se concentrer sur l'essentiel. Ils doivent trouver les liens, les états préparatoires à la voltige. Ils doivent avoir une bonne évaluation de leurs envies en relation à leurs capacités et se mettre au rythme du travail nécessaire à réaliser ces objectifs.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE7 - ARC/trapèze Washington**

Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - acrobatie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Slava Kukushkin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	4
	auto-évaluation	EC	5
	endurance	EC	5
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	3
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	5
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	originalité du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

L'étudiant doit savoir faire un équilibre sur deux bras de façon stable en passant du sol aux cales d'équilibre.
L'étudiant doit savoir faire l'équilibre sur 1 bras à gauche et 1 bras à droite.
L'étudiant doit pouvoir effectuer une montée et descente en force sur les deux mains

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Cours arts du cirque destiné à acquérir un niveau technique à la professionnalisation.
Correction des défauts se trouvant dans les figures acquises.
L'étudiant doit travailler seul sur sa force et ses placements. Il devra acquérir les figures suivantes; drapeau, figa et mexicain.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Apprivoiser en permanence la respiration afin de passer du travail en apnée à une respiration fluide lors de l'exécution des figures.
Rapport à l'espace en prenant conscience des différentes parties du corps sur l'air.
Travail sur le rapport au poids et à la pesanteur par la maîtrise de l'équilibre et du déséquilibre.
Utilisation des blocs et des cannes d'équilibre, trapèze washington.
Travail par séries répétitives basées sur le nombre effectué, la vitesse d'exécution, et sur le temps de tenu dans une figure donnée. L'étudiant doit s'approprier en partie ce travail seul.
L'accompagnement individuel se fait sur les nouvelles figures.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

La gestion d'un périmètre de sécurité autour de chaque pratiquant est importante.
L'équilibre est un travail solitaire. L'enseignant doit accompagner au mieux ses étudiants.
L'équilibre demande de la part de l'étudiant un gros travail personnel.
L'acquisition de ce savoir est un des plus longs dans les disciplines de cirque.
Il nécessite de la constance de la part de l'étudiant et des encouragements permanents de la part de l'enseignant.
Le respect réciproque est important à trouver dès la première année.
Le rapport au calme est important dans les cours.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

 Identifiant AA **BA2/UE8 - PRP/projets personnels**

 Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	II - PROJETS PERSONNELS	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE2 - Projets personnels
Intitulé générique	Projets personnels	Crédits	6	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Projets personnels	Nbr heures	50	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Benoit Escarmelle	Pondération	12	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire	Reynaldo Rampersad				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	singularité et prise de risque artistique	JA	6
	lisibilité de la proposition	JA	5
	rayonnement de l'interprétation	JA	4
	maîtrise du dispositif scénique	JA	4
	évaluation subjective	JA	1
CRITERES 2	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
attitude et comportement	EC	1	
CRITERES 3	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
disponibilité au groupe	EC	1	
CRITERES 4	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
identifier et formuler sa méthode de création	EC	4	
CRITERES 5	Conception et utilisation de l'espace visuel / S		
expérimentation scénographique	EC	4	
CRITERES 6	Conception et utilisation de l'espace sonore / S		
choix du rapport entre le geste et le son	EC	4	
CRITERES 7	Utilisation du vocabulaire technique / A		
pertinence dans le choix de la difficulté présentée	EC	4	
CRITERES 8	Développer une méthode de production / C		
savoir communiquer aux partenaires de création	EC	2	
CRITERES 9	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	EC		
CRITERES 10	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	EC		
CRITERES 11	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	JA		
CRITERES 12			

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

Le désir de s'exprimer en tant qu'artiste de cirque.
 La curiosité artistique.
 La volonté d'acquérir des connaissances techniques et artistiques.
 L'envie d'expérimenter le processus de création.
 La conscience des rapports avec l'agès, l'espace et le public.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le projet personnel pose le cadre d'un travail de création personnelle dans l'école et participe, avec la création collective, à la formation d'un artiste de cirque interprète et /ou créateur de son numéro.

Le cours de projet personnel, qui se développe sur les trois années d'étude, cherche à développer l'autonomie créative de l'étudiant afin qu'il trouve la singularité artistique et soit à même de gérer un processus de création artistique dans sa globalité.

Ce cours cherche à développer le sens critique de l'étudiant sur l'art et sur son propre travail artistique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

En 2ème année, le cours projet personnel propose à l'étudiant un accompagnateur désigné, amenant l'étudiant à défendre une écriture, à explorer des champs plus larges, à expérimenter ces limites, et à savoir communiquer sur son projet avec les partenaires de création. L'accompagnateur pose un regard sur la pertinence des choix techniques.

50 heures pour la 2ème année
 1h Définition des objectifs du cours (collectivement)
 8h Recherches et découvertes
 8h Temps pour la confrontation et les échanges avec l'équipe
 20h Temps pour la recherche accompagnée
 10h Travail autonome
 2h30 Présentation publique (en interne à l'école) +jury interne
 30min Evaluation et retour individuel

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

L'étudiant définit les figures techniques qui s'inscriront dans son projet.
 En 2ème année, un professeur est délégué pour accompagner l'étudiant dans son processus. L'étudiant est aussi confronté à des professeurs pour évaluer les paramètres suivants : espace sonore, dramaturgie, scénographie. Il peut les solliciter en prenant des rendez-vous pour exposer sa démarche et échanger.
 Une représentation publique devant l'école et un jury artistique entraînent une évaluation ainsi que des retours individuels. Ceux-ci permettent, à travers l'échange entre les professeurs et l'étudiant, d'analyser et de critiquer constructivement son travail, mais également de définir les pistes à explorer pour l'année suivante.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE8 - DRT/dramaturgie**

Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	II - PROJETS PERSONNELS	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE2 - Projets personnels
Intitulé générique	Dramaturgie et techniques scéniques	Crédits	2	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Dramaturgie	Nbr heures	55	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Reynaldo Rampersad	Pondération	4	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	singularité et prise de risque artistique	JA	
	lisibilité de la proposition	JA	
	rayonnement de l'interprétation	JA	
	maîtrise du dispositif scénique	JA	
	évaluation subjective	JA	
CRITERES 2	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	attitude et comportement	EC	
CRITERES 3	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	disponibilité au groupe	EC	
CRITERES 4	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	identifier et formuler sa méthode de création	EC	10
CRITERES 5	Conception et utilisation de l'espace visuel / S		
	expérimentation scénographique	EC	
CRITERES 6	Conception et utilisation de l'espace sonore / S		
	choix du rapport entre le geste et le son	EC	3
CRITERES 7	Utilisation du vocabulaire technique / A		
	pertinence dans le choix de la difficulté présentée	EC	3
CRITERES 8	Développer une méthode de production / C		
	savoir communiquer aux partenaires de création	EC	4
CRITERES 9	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		EC	
CRITERES 10	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		EC	
CRITERES 11	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		JA	
CRITERES 12			

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)****II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)**

Le cours de dramaturgie et techniques scéniques fait partie du programme d'études de l'Esac en tant que matière à caractère artistique au même titre que les cours d'Histoire du Cirque, interprétation, etc.

Ce cours est conçu pour une durée de trois ans. Son objectif est d'induire l'étudiant dans un processus de réflexion autour de la création artistique spécifique aux arts du cirque et plus spécifiquement à l'écriture scénique de l'acte circassien.

Au travers de divers contacts et de la connaissance de distinctes expériences artistiques inscrites dans l'histoire et dans le présent, le cours tente de donner des outils qui permettent à l'étudiant d'avoir un point de vue plus large, moins subjectif et ingénu, qui permette de discerner en connaissance de cause au moment d'évaluer et d'exercer l'acte créatif artistique.

Les trois années du programme sont organisées à partir de trois actions spécifiques :

1ère année Explorer, 2ème année Concevoir et 3ème année Choisir.

Chaque année est abordée à partir de trois questions :

Qu'est ce que la dramaturgie ? 1ère année.

Que faire avec la dramaturgie ? 2ème année.

Qu'est-ce que la création artistique ? 3ème année.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

L'objectif à atteindre en deuxième année est d'initier l'étudiant au travail créatif en collectif. Durant cette étape l'action de base est Concevoir et la question qui ouvre le processus est : Que faire avec la dramaturgie ?

La 2ème année est conçue en deux parties, une première partie consacrée à la conception d'une structure qui permette la création d'une forme artistique collective, qui constitue le premier atelier public. Autour duquel s'élaboreront des méthodologies dramaturgiques et une analyse de post-production.

La deuxième partie est consacrée à l'élaboration et mise en espace des premières idées pour l'élaboration d'un projet artistique individuel, le projet personnel. Ces idées seront formulées au travers de l'élaboration d'un dossier de dramaturgie qui comprendra :

Une note d'intention

Une démarche dramaturgique

Un projet de mise en scène.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Le cours de dramaturgie se compose des actions suivantes :

Un travail de recherche à partir d'un matériel d'inspiration proposé par l'enseignant et validé par le groupe d'étudiants.

Création collective d'une conception dramaturgique.

Rencontre avec des artistes pertinents par rapport au thème de la recherche.

Organisation du workshop

Production et création du projet scénique

Présentation publique du projet scénique

Evaluation du processus et résultats du projet scénique.

Collecter toutes les informations et le matériel d'inspiration susceptible d'être utile à l'élaboration du dossier de dramaturgie.

Conclusion :

L'étudiant apprendra dans cette étape à élaborer un modèle de dossier de dramaturgie, outil fondamental pour le développement de l'étape post-production.

L'étudiant devrait constater que le travail créatif et artistique ne se termine pas avec la présentation publique, mais qu'il continue.

Qu'est-ce que la création artistique ? Ce sera la question qui ouvrira la troisième et dernière étape du cours de dramaturgie et techniques scéniques.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE8 - DRT/conception sonore**

Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	II - PROJETS PERSONNELS	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE2 - Projets personnels
Intitulé générique	Dramaturgie et techniques scéniques	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Conception sonore	Nbr heures	20	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Cloé Defossez	Pondération	2	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	singularité et prise de risque artistique	JA	
	lisibilité de la proposition	JA	
	rayonnement de l'interprétation	JA	
	maîtrise du dispositif scénique	JA	
	évaluation subjective	JA	
CRITERES 2	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	attitude et comportement	EC	5
CRITERES 3	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	disponibilité au groupe	EC	
CRITERES 4	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	identifier et formuler sa méthode de création	EC	4
CRITERES 5	Conception et utilisation de l'espace visuel / S		
	expérimentation scénographique	EC	
CRITERES 6	Conception et utilisation de l'espace sonore / S		
	choix du rapport entre le geste et le son	EC	8
CRITERES 7	Utilisation du vocabulaire technique / A		
	pertinence dans le choix de la difficulté présentée	EC	
CRITERES 8	Développer une méthode de production / C		
	savoir communiquer aux partenaires de création	EC	3
CRITERES 9	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		EC	
CRITERES 10	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		EC	
CRITERES 11	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		JA	
CRITERES 12			

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)****II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)**

Au cirque, le partenaire sonore est primordial. Qu'il soit musique, ambiance, rythme ou autre, l'élément acoustique est trop souvent considéré comme valeur ajoutée dans les derniers moments du processus de création. Or, comme toute autre proposition dramaturgique, l'élément sonore peut-être déclencheur, catalysateur ou support d'une démarche artistique.

Dès le début du cursus, nous attirons l'attention des étudiants à décrypter ce qui se pratique et à décomposer les éléments qui constituent l'environnement sonore d'un numéro. De même que nous les poussons à aborder d'emblée tous les aspects liés à la confection d'un numéro ou d'une démarche scénique, nous les accompagnons dans leurs choix sonores, de façon à ce qu'ils soient le plus autonomes possible dans des démarches simples.

Pour ce faire, ils apprendront à traiter leurs sons via le logiciel Protools et à compiler leurs supports de scène en abordant à la fois les aspects de régie et celui de diffusion.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

En seconde année, les étudiants reçoivent un module de 20 h s'étale selon la chronologie suivante :

exposé individuel des intentions de chaque étudiant et orientation personnalisée. Pour certains, les choix sont clairs dès le début, pour bon nombre d'autres, les choix se font durant le processus créatif, variant du début à l'extrême fin. Il n'y a aucune règle à imposer mais par contre, il faut vérifier qu'au cours du processus créatif, l'élément sonore ne soit laissé pour compte.

L'élément sonore fait partie intégrante de la présentation qui va au delà de la 'simple' présentation de première année puisqu'elle intègre la notion de recherche. Si la recherche se construit autour et avec l'élément sonore, l'étudiant le considèrera comme partenaire de jeu. Si la recherche se construit sur d'autres modes, l'élément sonore sera adapté et réadapté en fonction du processus en cours.

Certains auront besoin d'avoir une révision des éléments nécessaires à l'utilisation du logiciel Protools (ou validation d'utilisation d'autres logiciels), d'autres pousseront les possibilités informatiques plus avant. D'autres encore se retireront du faire en faveur du faire faire à d'autres. Quelle que soit l'orientation prise, il est important que l'étudiant utilise le vocabulaire correct, puisse établir un plan de montage et communique clairement ses idées.

Les étudiants ont accès aux ordinateurs, le professeur les assiste et intervient pour indiquer ou suggérer des façons de faire, proposer des corrections ou même agir comme monteur de l'étudiant créateur. Le travail se fait en fonction de la demande et des besoins.

On aborde aussi les questions de diffusion, à savoir la façon de placer les sources sonores dans l'espace et les conséquences de chaque choix sur la réception du spectateur, sachant que les conditions de présentation sont limitées.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

En seconde année, l'accent est mis sur la recherche l'adéquation du mouvement à la musicalité (et/ou l'inverse)

L'étudiant n'a plus les mêmes surprises sur ce qu'il attend quand il met un place un processus de présentation de projet personnel. Il sait à quoi sert l'élément sonore et il l'aborde, en principe, de façon plus sereine. Il est, aussi en principe, capable de le traiter dans un calendrier de travail. Le son devient plus un partenaire qu'un étranger et il peut jouer plus librement des possibilités de telle proposition par rapport à une autre. Ce qui ne rend forcément pas les choix plus simples... Parfois, les étudiants sont demandeurs de recettes ou préféreraient déléguer certains choix (dont le choix musical) mais le projet personnel de seconde année est encore un travail de liberté et de recherche où l'étudiant est poussé à essayer. Le travail révèle souvent des orientations esthétiques, des possibilités artistiques. C'est un lieu où l'étudiant peut « oser » une présentation plus risquée sans risquer encore la confrontation publique.

V. REMARQUES

Le travail se fait individuellement ou par groupe de création. L'accès aux ordinateurs est possible durant les heures réservées au PP et en dehors de celles-ci pour autant que le local soit libre. La priorité est donnée à la classe pour laquelle la date de présentation est la plus proche. Il est rigoureusement interdit de débrancher ou d'emprunter les connectiques des machines, les étudiants ET les professeurs possèdent leurs connectiques personnelles pour le branchement de leurs machines sur les systèmes de diffusion mis à disposition.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE8 - PRO/production

Année Académique

2019 / 2020

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	V - THEORIE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE2 - Projets personnels
Intitulé générique	Production et structure de création	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Production et formation administrative	Nbr heures	15	EC / TP	NA - Pas d'évaluation
Professeur titulaire	Sara Lemaire	Pondération	2	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	examen	EX	
	Présence	EX	
	Ecoute	EX	
	utiliser le vocabulaire spécifique à la production et aux structures de création du spectacle vivant	EC	3
	travail de recherche individuel ou par groupe	EC	3
CRITERES 2	Savoir / S		
	avoir intégré grands moments de l'hist. des arts plast., visuels et de l'espace, de la préh. à la fin du 19ème	EX	
CRITERES 3	Enjeux techn. et sécurit. relatifs aux équip. de spect. et au fonct. de l'école / S		
	mise en pratique, participation, capacité d'anticipation et autonomie partielle	EX	
CRITERES 4	Connaissance des équip. techn. : données techn., spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 5	Connaissance des équip. de protection : usages, spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 6	Connaiss. du calcul des forces et princip. phys., de la dynam. des agrès acrobat. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 7	Connaiss. de la réglem. sur le travail, les bât. publics et les équip. de spect. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 8	Approfondissement des connaissances théoriques et des pratiques artistiques / A		
	se servir des connaissances acquises et les expérimenter dans sa pratique	EX	
CRITERES 9	Compétences / C		
	reconnaître une œuvre non vue et dégager les questions posées dans le cadre socio-hist. de son émergence	EX	
CRITERES 10	Connaissances de son environnement prof. et mise en pratique d'un projet		
	identifier les partenaires potentiels et comprendre leur modes d'intervention	EC	5
CRITERES 11	Enjeux relatifs à la production de spectacles vivants		
	identifier et comprendre les outils de production et de gestion administrative	EC	5
CRITERES 12	Enjeux relatifs à la diffusion et la promotion de spectacles vivants		
	identifier et apprécier l'efficacité des supports de promotion/communication	EC	4

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)****II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)**

Ce cours de deuxième année a pour objectif de familiariser les étudiants avec leur futur environnement professionnel. Il s'inscrit dans la volonté de permettre aux étudiants d'initier une réflexion sur leurs pratiques et de les accompagner dans la formulation de leurs propres projets.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Démarche pédagogique :

Partir des représentations des étudiants et initier une réflexion sur leurs propres pratiques. Introduction aux outils liés à la production, à la diffusion et à la promotion de spectacles vivants. Confrontation et analyse de documents. Travaux de recherche d'informations complémentaires (individuels et collectifs). Exercices d'accompagnement à la formulation d'un projet personnel et à la constitution de son propre réseau professionnel.

Objectifs généraux :

Acquérir une méthode de recherche, d'analyse et de réflexion.
Savoir identifier les partenaires potentiels d'un projet et leurs modes d'intervention.
Appréhender les enjeux économiques et techniques du montage d'un projet artistique.
Formuler une approche concrète et personnelle de sa pratique artistique.
Encourager et développer un travail critique de spectateur/acteur du secteur.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Présentation et analyse des modes d'organisation du spectacle vivant, des structures économiques et politiques du secteur culturel

- Brève contextualisation historique et philosophie des pratiques artistiques et culturelles (en relation avec les cours d'histoire du cirque et d'histoire de l'art) en Belgique et en Europe / Bilan des savoirs et des représentations des étudiants sur les pratiques artistiques et leur place dans la société
- Introduction aux notions de financements publics de la culture, d'économie du cirque contemporain en Belgique et en Europe
- Familiarisation avec le vocabulaire spécifique et les spécificités du secteur cirque

Le fonctionnement des outils liés à la production, la diffusion et la promotion de spectacles vivants

- Présentation des outils liés à l'organisation et à la production de spectacles vivants (calendrier de mise en œuvre, budgets, plan de diffusion...)
- Introduction aux enjeux financiers et matériels d'une production
- Présentation des outils nécessaires à la diffusion de spectacles
- Exercices d'analyse de supports de promotion-communication/projets
- Assimilation du vocabulaire propres à la production et la diffusion

Identifier les partenaires potentiels d'un projet artistique professionnel, les réseaux (artistiques, sociaux, économiques, politiques) et leurs modes d'intervention.

- Mobilisation des connaissances personnelles, identification de son propre réseau.
- Identification des outils d'informations sur le secteur/environnement pro.
- Présentation d'outils de gestion des contacts...
- Travaux de recherches d'informations, lectures de documents administratifs, législatifs...
- Présentation et sensibilisation aux métiers artistiques, techniques et administratifs liés à la création artistique

Rencontre avec des professionnels du secteur

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE9 - ATP/ateliers internes**

Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	III - ATELIERS	Année	BAAC2	UE prérequis	Non
Intitulé générique	Atelier public	Crédits	6	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Atelier interne	Nbr heures	155	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire		Pondération	12	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	auto-évaluation	EC	2
	brillance dans la présence et l'interprétation	JA	6
	cohérence des propositions dans l'ensemble	JA	6
	singularité	JA	2
	évaluation subjective	JA	2
CRITERES 2	Rapport au groupe / S		
	engagement: initiative, prise en charge, évaluation des risques	EC	4
CRITERES 3	Relation au projet / S		
	pertinence et cohérence des propositions, prise en charge de sa recherche	EC	5
CRITERES 4	Evolution personnelle / S		
	audace et assurance	EC	4
CRITERES 5	Pouvoir exercer son art d'interprète comme artiste de cirque / C		
	mettre son apport personnel, travail sur l'agrès, au service du propos	EC	5
CRITERES 6	Intégration du vocabulaire technique / A		
	Intégration de la difficulté technique dans la composition	JA	4
CRITERES 7	Pouvoir exercer son art d'interprète comme artiste de cirque / C		
	/	JA	
CRITERES 8	Autres /		
CRITERES 9	Autres /		
CRITERES 10	Autres /		
CRITERES 11	Autres /		
CRITERES 12	Autres /		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE10 - INT/danse contemporaine**

Année Académique

2019 / 2020

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE4 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	4	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Danse - contemporaine	Nbr heures	50	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire	Silvia Ubieta	Pondération	8	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire	Hans Joachim David				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	présence et engagement dans le cours	TP	4
	maîtrise technique	TP	3
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	
	évolution du parcours personnel	TP	3
	autonomie et créativité	TP	4
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	conscience de l'espace tridimensionnel	TP	3
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de dissociation et d'association	TP	
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	être capable de réceptivité et de réactivité	TP	
CRITERES 5	Phrasé / S		
	pouvoir jouer des variations intérieure d'une phrase	TP	
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être en phase ou capacité à suivre un rythme imposé	TP	
CRITERES 7	Application musicale / S		
	capacité à tenir une partie à l'intérieur d'un ensemble	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	être capable de proposer une situation pertinente et de prendre des risques	TP	
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	expérimentation et prise de risque	TP	3
CRITERES 10	Méthode / A		
	esprit de synthèse	TP	
CRITERES 11	Autres /		
CRITERES 12	Autres /		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)****II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)**

Danse classique basique adapté au contexte circassien et contemporain.
 Développer un alignement clair, visible dans les mouvements.
 Yoga classique créant plus de souplesse articulaire et musculaire.
 Etude de la respiration.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Danse classique:
 Travail de coordination des membres inférieurs et supérieurs pour former une écriture.
 Clarté et expressivité des gestes.
 Différencier rapidité et tenue.
 Yoga:
 Pratique de yoga d'alignement, de souplesse et de agilité dans le mouvement..
 Travail de prise de conscience corporelle globale.
 Conscience du souffle.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Danse Exercices à la barre :
 Travail approfondi sur les pieds: ancrage, alignement, renforcement , souplesse, vitesse de mouvements.
 Travail d'extensions, tenue des positions, étirements.
 Exercices au centre:
 Placement et équilibre, alignement.
 Exercices de déplacements lents et soutenus, fluidité et précision.
 Phrases composées avec le matériel acquis
 Petits sauts rapides, grands sauts avec déplacements.
 Changements de rythmes et mélodies.
 Yoga: postures de yoga classiques harmonisant la force et la souplesse.
 Etirements vers l'avant, latéral, en torsion, vers l'arrière.
 Postures inversées., pratique du pranayama (exercices de respiration).

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

 Identifiant AA **BA2/UE10 - INT/danse - stage**

 Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE4 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Danse - stage	Nbr heures	50	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire		Pondération	2	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	présence et engagement dans le cours	TP	6
	maîtrise technique	TP	
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	7
	évolution du parcours personnel	TP	
	autonomie et créativité	TP	7
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	conscience de l'espace tridimensionnel	TP	
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de dissociation et d'association	TP	
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	être capable de réceptivité et de réactivité	TP	
CRITERES 5	Phrasé / S		
	pouvoir jouer des variations intérieure d'une phrase	TP	
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être en phase ou capacité à suivre un rythme imposé	TP	
CRITERES 7	Application musicale / S		
	capacité à tenir une partie à l'intérieur d'un ensemble	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	être capable de proposer une situation pertinente et de prendre des risques	TP	
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	expérimentation et prise de risque	TP	
CRITERES 10	Méthode / A		
	esprit de synthèse	TP	
CRITERES 11	Autres /		
CRITERES 12	Autres /		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)****II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)**

En plus de l'aspect purement technique, le cours de Danse Contemporaine en 2ème année amènera l'étudiant à aborder la composition et l'écriture chorégraphique, et à pouvoir en jongler par une présence scénique, ce en plus des outils physiques et techniques exigés par ses disciplines individuelles. La fluidité corporelle et la précision du geste restent de guise dans le contexte d'un travail de gestuelle qui se personnalise davantage.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)**OBJECTIFS DE LA FORMATION GESTUELLE ET CORPORELLE BaAC 2**

- donner à l'étudiant les outils nécessaires pour pouvoir s'auto-analyser, afin de pouvoir se corriger et améliorer sa gestuelle
- donner les outils de la création et de l'écriture chorégraphique afin de renforcer la confiance personnelle au sein du travail créatif
- aider l'étudiant à pouvoir assumer entièrement la responsabilité de son corps, de sa technique, et de sa création
- préparer l'étudiant à l'apprentissage du travail en solo ainsi qu'en collectif

Le programme de danse contemporaine est organisé en blocs intensifs de 1-2 semaines à des moments précis dans l'année.

septembre - décembre (4 cours/semaine (8hrs) x 2 semaines)

- rétablir les bases du placement et du support musculaire du squelette en mouvement sans tension supplémentaire
- rappeler les liens existants entre toutes les techniques corporelles
- encourager l'étudiant à faire son bilan personnel et planifier une stratégie de gestion avec l'équipe pédagogique
- par l'improvisation individuelle et collective, l'étudiant explorera davantage des qualités de mouvement, la musicalité, un travail d'ensemble, les dynamiques de l'espace, les liens possibles avec son agrès, en préparation pour l'atelier de création de 2me année

mars - juin (4 cours/semaine (8hrs) x 4 semaines)

- bilan personnel (capacités techniques et créatrices) suite à l'atelier
- il doit pouvoir approfondir son travail d'improvisation: casser les automatismes gestuels; architecture de forme et d'espace; créer à partir d'une image, d'un texte ou d'une thématique; travailler l'écoute; la conscience collective; intégrer des éléments acrobatiques
- établir les principes de la composition: une gestuelle écrite à partir d'improvisations; construire son propre langage
- il doit pouvoir créer une phrase chorégraphique et l'apprendre aux autres; intégrer les principes techniques introduits dans le cours par l'application de ceux-ci à sa propre gestuelle
- il doit pouvoir bouger avec stabilité et avoir une compréhension physique de l'intégration du mouvement corporel
- il doit avoir une aisance créative et d'exécution de différentes dynamiques physiques avec une articulation corporelle très définie
- l'écoute: il doit savoir quand prendre l'initiative et quand y renoncer dans les improvisations collectives
- il doit pouvoir mettre sa recherche personnelle au service de l'ensemble
- il doit pouvoir appliquer un langage corporel à son art du cirque

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Parallèlement au cours technique de base, le contenu du cours comprendra des exercices d'improvisation et de composition. Ces principes seront introduits de manière progressive et permettront à l'étudiant d'acquérir les outils nécessaires pour explorer sa créativité et sa recherche personnelle. Les thèmes proposés sont e. a. qualité et dynamique du mouvement, niveaux, musicalité, dynamique de l'espace, maîtrise de la forme, l'espace intérieur et extérieur, symétrie et asymétrie, choix et reproduction du mouvement, improvisation seul ou au sein du collectif, trouver l'unité

Chaque étudiant sera évalué de manière continue sur tout le cursus scolaire.

Il sera également évalué par un jury interne pendant la dernière session d'examen en juin. Les critères de l'évaluation continue sont définis dans ce document. Ceux de l'évaluation devant le jury seront à préciser en consultations avec les autres professeurs de danse au moment de l'examen.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

 Identifiant AA **BA2/UE10 - INT/jeu facettes de corps**

 Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE4 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	3	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Jeu - facettes de corps	Nbr heures	60	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire	Sylvain Honorez	Pondération	6	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	présence et engagement dans le cours	TP	
	maîtrise technique	TP	
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	
	évolution du parcours personnel	TP	3
	autonomie et créativité	TP	
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	conscience de l'espace tridimensionnel	TP	4
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de dissociation et d'association	TP	3
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	être capable de réceptivité et de réactivité	TP	2
CRITERES 5	Phrasé / S		
	pouvoir jouer des variations intérieure d'une phrase	TP	4
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être en phase ou capacité à suivre un rythme imposé	TP	
CRITERES 7	Application musicale / S		
	capacité à tenir une partie à l'intérieur d'un ensemble	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	être capable de proposer une situation pertinente et de prendre des risques	TP	2
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	expérimentation et prise de risque	TP	2
CRITERES 10	Méthode / A		
	esprit de synthèse	TP	
CRITERES 11	Autres /		
CRITERES 12	Autres /		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)****II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)**

Instrument acrobatique expressif et composition. Travail basé sur l'étude de la dissociation du corps, les moments de tensions musculaires et de relâchement, la rupture, l'impulsion, la respiration et la fluidité. L'interprète est invité à développer une plus grande conscience et maîtrise du corps, en intégrant ses capacités acrobatiques. Ouverture des sens à la trans-formation et à la présence scénique tonique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Développement des aptitudes suivantes :

La dissociation du corps, la coordination de mouvements, la rupture. Aller au bout d'un mouvement, d'une intention et la développer. Conscience du corps, de sa position dans l'espace. Maîtrise de ses actes. Composition d'un enchaînement d'actions physiques variées choisies et étudiées, sans impliquer la notion de personnage

Vers l'interprétation : Amplitude et intention. L'action physique inspire les sensations réelles et personnelles ; y être attentif. Sens de la forme et au-delà. Confiance, complicité, compositions improvisées et construites, entre partenaires

Objectifs visés :

- Etre capable de s'échauffer pour un travail créatif et technique
- Etre présent, avoir l'attention vive
- Etre conscient des exigences techniques et du temps qu'il faut modeler pour entrer en action
- Composer un enchaînement d'actions physiques
- Etre capable d'intégrer des figures acrobatiques et/ou dansées, au service d'une recherche de formes et de mouvements.
- Rechercher la précision et la virtuosité d'un mouvement « in-tension »
- Connaissance de potentiels, de limites et blocages éventuels.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Echauffement dynamique de l'attention, des articulations, du corps et de son bagage acrobatique. Faire progresser les aptitudes physiques.

La conscience divisée : biomécanique et sens du mouvement. Travail de dissociation du corps, de décomposition du mouvement dans le détail. Le rapport au sol, le poids, le contre-poids, la gravité, l'équilibre. Etude des points d'appuis et de l'impulsion, du temps de suspension. Aller au bout du geste, de l'intention impliquant tout le corps. Exploration du mouvement et des aptitudes physiques. Le mouvement réflexe / naturel, déplacer le centre, mouvements tournants, mouvements au service de l'intention ou d'un déplacement, le mouvement métaphorique, le mouvement et l'expressivité; décliner les moyens techniques acquis; sauts, roulades et chutes.

Phase A Corps animé

Composition d'un enchaînement de mouvements et d'actions physiques sélectionnés. Veiller aux moments de ruptures, aux changements de direction, à la respiration, à l'anticipation. Chercher la sensation de calme et d'équilibre à tout moment, d'aisance, d'esthétique, le sens de la forme, en invitant la performance, la virtuosité du geste connecté avec l'espace. Amplification, précision des figures., économie des tensions musculaires . Centre moteur et rayonnement dans l'acte. La répétition et ce que le parcours traversé offre comme sentiments, impressions et émotions. Même parcours, en réduisant l'expressivité de chaque mouvement à sa plus simple mesure.

Phase B Corps en Trans-formations

Travail de recherche par improvisations et mises en situation. Composer les actions et réactions physiques avec les partenaires. Le travail pourra être développé, suivant le temps disponible, accompagné de textes, musiques, accessoires, éléments de costume, ou encore , de maquillage.

Phase C Corps agrès

Positionner sur plateau, un maximum de figures spécifiques liées à son « Art du cirque ». Il s'agira parfois de les transformer, de leur offrir d'autres points d'appui, ou encore de développer d'autres impulsions pour initier ces mouvements et ces formes. Composition d'un enchaînement technique, avec ces nouvelles figures. Veiller aux tensions inutiles et trouver son expressivité. Recherche de lignes de force à travers la dynamique des formes choisies et développées géométriquement dans l'espace. L'attention sera cette fois, plus orientée vers la variation des rythmes et vers les séquences d'élans et les moments 'de repos'. Echanges et réflexions quant aux différences entre le ressenti de l'interprète et la lecture du groupe en tant que spectateur.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE10 - INT/jeu d'acteur**

Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE4 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Jeu - jeu d'acteur	Nbr heures	20	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire	Angel Ramos Sanchez	Pondération	2	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	présence et engagement dans le cours	TP	
	maîtrise technique	TP	
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	
	évolution du parcours personnel	TP	3
	autonomie et créativité	TP	
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	conscience de l'espace tridimensionnel	TP	3
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de dissociation et d'association	TP	2
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	être capable de réceptivité et de réactivité	TP	2
CRITERES 5	Phrasé / S		
	pouvoir jouer des variations intérieure d'une phrase	TP	
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être en phase ou capacité à suivre un rythme imposé	TP	
CRITERES 7	Application musicale / S		
	capacité à tenir une partie à l'intérieur d'un ensemble	TP	2
CRITERES 8	Expression / S		
	être capable de proposer une situation pertinente et de prendre des risques	TP	4
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	expérimentation et prise de risque	TP	2
CRITERES 10	Méthode / A		
	esprit de synthèse	TP	2
CRITERES 11	Autres /		
CRITERES 12	Autres /		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)****II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)**

Chaque artiste, confronté à la scène, peut développer son personnage scénique. Celui-ci est en corrélation avec sa personnalité. La vie de ce personnage est possible et se développe grâce au lieu scénique (scène, piste de cirque...).

De la même façon, chaque individu qui, professionnellement, doit faire face à un public peut cerner et développer son personnage scénique unique, singulier et original.

Chaque comédien n'existe que dans la relation au public. Pour que cette relation soit riche et nourrisse le personnage scénique, le public doit pouvoir passer du rôle de spectateur au rôle de partenaire.

De la même façon, chaque individu qui, professionnellement, doit faire face à un public peut développer sa capacité d'ouverture et d'écoute pour créer une véritable relation avec les autres.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

application des acquis : prospection et expérimentation de diverses pistes de travail. Le corps est un outil au service de la communication.

En fin de 2ème année, l'étudiant doit parvenir à choisir, déterminer, préméditer les signes corporels utiles et nécessaires pour répondre aux consignes ou à un vouloir dire particulier.

Dans un parcours aléatoire mémorisé, l'élève successivement motive (donne un sens à) son parcours. Dans des situations de jeu définies, l'élève fait transparaître les états d'humeur qui en découlent.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

En 2ème année, l'étudiant sera capable de :

- improviser une séquence de 3 à 4 minutes à partir d'une consigne d'expression d'une situation imposée.

Celui-ci sera évalué d'après sa capacité à proposer une scène ou une histoire racontée ou montrée.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

 Identifiant AA **BA2/UE10 - INT/jeu impro - compo**

 Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE4 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	2	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Jeu - improvisation et composition	Nbr heures	40	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire	Olivier Antoine	Pondération	4	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	présence et engagement dans le cours	TP	
	maîtrise technique	TP	
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	
	évolution du parcours personnel	TP	
	autonomie et créativité	TP	
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	conscience de l'espace tridimensionnel	TP	4
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de dissociation et d'association	TP	3
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	être capable de réceptivité et de réactivité	TP	3
CRITERES 5	Phrasé / S		
	pouvoir jouer des variations intérieure d'une phrase	TP	
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être en phase ou capacité à suivre un rythme imposé	TP	3
CRITERES 7	Application musicale / S		
	capacité à tenir une partie à l'intérieur d'un ensemble	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	être capable de proposer une situation pertinente et de prendre des risques	TP	3
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	expérimentation et prise de risque	TP	4
CRITERES 10	Méthode / A		
	esprit de synthèse	TP	
CRITERES 11	Autres /		
CRITERES 12	Autres /		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)****II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)**

Développer des acquis pour pouvoir faire une proposition de jeu en corrélation avec la demande du metteur en scène.
Développer le potentiel créatif.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Développement de situation en lien avec le cours de dramaturgie.
Différenciation entre un exploit physique et un conflit dramaturgique

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Approfondir le langage commun (Objectifs, émotions, lieux, urgences, rythmes, espace)

Travail sur le jeu réaliste et démesuré.

Parcours des styles de jeu (burlaque, clownesque, tragédie, drame, comédie, commedia dell'arte, ...)

Recherche de mouvement et exploration de situation sur les agrès

Travail à partir de textes dramaturgiques et poétiques

Développement des univers personnels

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

 Identifiant AA **BA2/UE10 - MUS/approche musicalité**

 Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE4 - Interprétation
Intitulé générique	Musique	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Approche de la musicalité	Nbr heures	15	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire	Christophe Morisset	Pondération	2	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	présence et engagement dans le cours	TP	10
	maîtrise technique	TP	
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	
	évolution du parcours personnel	TP	1
	autonomie et créativité	TP	
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	conscience de l'espace tridimensionnel	TP	
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de dissociation et d'association	TP	1
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	être capable de réceptivité et de réactivité	TP	4
CRITERES 5	Phrasé / S		
	pouvoir jouer des variations intérieure d'une phrase	TP	
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être en phase ou capacité à suivre un rythme imposé	TP	
CRITERES 7	Application musicale / S		
	capacité à tenir une partie à l'intérieur d'un ensemble	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	être capable de proposer une situation pertinente et de prendre des risques	TP	
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	expérimentation et prise de risque	TP	4
CRITERES 10	Méthode / A		
	esprit de synthèse	TP	
CRITERES 11	Autres /		
CRITERES 12	Autres /		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

La pratique musicale personnelle ou non, la maîtrise confirmée ou débutante d'un instrument n'entre pas dans des critères qualitatifs et ne sont en rien excluant.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Dans ce cours sera abordé le rapport propre de l'étudiant à la musique : sa « musicalité ». Le circassien est peut être avec le danseur l'artiste qui est le plus confronté à la musique et au son en général (support musical enregistré ou live). Le but de ce cours est de sensibiliser l'étudiant à l'importance de sa relation corporelle à la musique et au son dans ce qu'elle a de constructive dans le processus interne de création, et enrichissante pour sa qualité d'interprétation.

C'est une notion active et concrète, non seulement de perception de données musicales (tempo, énergie, structure, durée, variations...) mais de réaction (interprétation, phase, improvisation...). Cette réaction peut être instrumentale (ou assimilée comme telle) ou corporelle. La préférence pour la musique « live » et autoproduite est donnée dans ce cours.

L'approche de la musicalité (perception/ réaction) se fera par une traversée d'expériences sonores par des situations de répertoires (pièces musicales imposées : polyphonies, polyrythmies) et d'improvisation (instrumentale et/ou corporelle).

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Le cours est un travail sur le collectif. L'étudiant est sans cesse confronté à des situations de responsabilité face au groupe par une grande diversité de taille de sous-groupes. Le travail de canons ou de polyphonies ou polyrythmies ouvre sur la prise de conscience de l'exigence de précision de chacun dans un résultat d'ensemble. L'accent est aussi mis sur la notion de solidarité à l'intérieur des sous-groupes (équilibrage des niveaux, entraide et soutien mutuel dans la mémorisation, la stabilité) dans un but de réussite collective. Lors de prestations en duo par exemple le reste du groupe est sollicité dans ses réactions, impressions, retours.

Le travail est ventilé à l'intérieur de chaque séance entre collectif et petits groupes, travail de répertoire et création.

Le travail de répertoire (polyphonies, polyrythmies), de matières musicales imposées, permet d'aborder des notions de langage et d'application musicale (rythme, justesse, lecture, intention) dans un but d'initiation. Les supports d'apprentissages sont multiples (partitions, bouche à oreille, gestuels) dans un souci de réponse aux différents moyens de mémorisation et de perception de chaque étudiant.

Le travail d'improvisation, permet d'aborder des notions de constitutions du son (énergie, palette sonore, perception fine), il est effectué sur base de pratiques libres (vocale, instrumentale, percussion corporelle, danse...). ce travail à pour but une prise de conscience corporelle de notion d'énergie musicale (durée, vitesse, densité) pour une meilleure qualité d'interprétation (instrumentale ou corporelle).

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Le travail de répertoire, est constitué de matières musicales imposées qui sont généralement des chants issus de la musique classique (ancienne et contemporaine) et traditionnelle sous forme de canons, de polyphonies (à 3 voix ou 4 voix), mais aussi des rythmes complexes (homorythmiques et polyrythmiques) abordés par le clapping (main/pieds).

L'improvisation (instrumentale et/ou corporelle) se présente comme le lieu de musicalité où les actants apprennent à se mettre au service de l'immédiateté (vitesse de réactivité) par des propositions créatives, utilisant leurs aptitudes propres (spécialités, compétences physiques et/ou instrumentales). L'improvisation comme mise en situation est aussi un lieu possible d'intentions par la réinjection à l'intérieur de la matière improvisée de notions musicales abordées dans le travail du répertoire et d'interprétation pour un enrichissement de celles-ci. Ces situations d'improvisations sont axées dans un premier temps sur des solos, et duos instrumentistes/danseurs en explorant les richesses de cette formule (interaction, échange de responsabilité, d'initiative...).

La deuxième année est axée sur des applications des notions abordées la première année au sein de situations musicales qui peuvent aboutir à un travail en petits groupes ouvrant sur une approche d'orchestration distribuée entre sons et mouvements.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE11 - HIS/histoire de l'art**

Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	V - THEORIE	Année	BAAC2	UE prérequis	Non
Intitulé générique	Histoire de l'art	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Histoire de l'art	Nbr heures	15	EC / TP	NA - Pas d'évaluation
Professeur titulaire	Virginie Devillers	Pondération	2	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	examen	EX	20
	Présence	EX	
	Ecoute	EX	
	utiliser le vocabulaire spécifique à la production et aux structures de création du spectacle vivant	EC	
	travail de recherche individuel ou par groupe	EC	
CRITERES 2	Savoir / S		
	avoir intégré grands moments de l'hist. des arts plast., visuels et de l'espace, de la préh. à la fin du 19ème	EX	
CRITERES 3	Enjeux techn. et sécurit. relatifs aux équip. de spect. et au fonct. de l'école / S		
	mise en pratique, participation, capacité d'anticipation et autonomie partielle	EX	
CRITERES 4	Connaissance des équip. techn. : données techn., spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 5	Connaissance des équip. de protection : usages, spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 6	Connaiss. du calcul des forces et princip. phys., de la dynam. des agrès acrobat. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 7	Connaiss. de la réglem. sur le travail, les bât. publics et les équip. de spect. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 8	Approfondissement des connaissances théoriques et des pratiques artistiques / A		
	se servir des connaissances acquises et les expérimenter dans sa pratique	EX	
CRITERES 9	Compétences / C		
	reconnaître une œuvre non vue et dégager les questions posées dans le cadre socio-hist. de son émergence	EX	
CRITERES 10	Connaissances de son environnement prof. et mise en pratique d'un projet		
	identifier les partenaires potentiels et comprendre leur modes d'intervention	EC	
CRITERES 11	Enjeux relatifs à la production de spectacles vivants		
	identifier et comprendre les outils de production et de gestion administrative	EC	
CRITERES 12	Enjeux relatifs à la diffusion et la promotion de spectacles vivants		
	identifier et apprécier l'efficacité des supports de promotion/communication	EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

Bonne connaissance du français et connaissance des grandes périodes de l'histoire.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le cours d'histoire de l'art Bac2 pose un cadre temporel artistique et sociopolitique de plus en plus précis (renaissance/moyen-âge/temps moderne), en s'appuyant sur l'analyse d'œuvres jalons pour l'histoire de l'art à ces périodes données.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Alternance de cours théoriques et de travail au sein de musées et de lieux d'art contemporain.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Le travail se déroulant beaucoup en "extérieur", il ne s'agit bien de ne pas faire du "tourisme culturel" mais de se confronter à la réalité des œuvres, des lieux culturels et des discours produits par ceux-ci. Chaque visite est suivie d'une production personnelle de l'étudiant.

V. REMARQUES**Documentation**

Un syllabus général couvre les 3 années. Il est composé de résumés de cours, de textes à lire, d'images, de notes.

Il constitue l'outil de travail de l'étudiant sur les 3 années de formation et est donné en début de première.

L'étudiant étant acteur de son propre savoir, il est invité à le compléter en prenant des notes régulières, en y faisant des croquis, en y dessinant des œuvres...

Type de sanction académique

Bac 1 / Examen écrit de fin d'année (épreuve de session).

Bac 2 / Evaluation continue + épreuve de session orale de fin d'année.

Bac 3 / Evaluation continue + épreuve de session écrite de fin d'année.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE11 - HIS/histoire du cirque**

Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	V - THEORIE	Année	BAAC2	UE prérequis	Non
Intitulé générique	Histoire du cirque	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Histoire du cirque	Nbr heures	15	EC / TP	NA - Pas d'évaluation
Professeur titulaire	Julien Rosemberg	Pondération	2	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	examen	EX	20
	Présence	EX	
	Ecoute	EX	
	utiliser le vocabulaire spécifique à la production et aux structures de création du spectacle vivant	EC	
	travail de recherche individuel ou par groupe	EC	
CRITERES 2	Savoir / S		
	avoir intégré grands moments de l'hist. des arts plast., visuels et de l'espace, de la préh. à la fin du 19ème	EX	
CRITERES 3	Enjeux techn. et sécurit. relatifs aux équip. de spect. et au fonct. de l'école / S		
	mise en pratique, participation, capacité d'anticipation et autonomie partielle	EX	
CRITERES 4	Connaissance des équip. techn. : données techn., spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 5	Connaissance des équip. de protection : usages, spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 6	Connaiss. du calcul des forces et princip. phys., de la dynam. des agrès acrobat. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 7	Connaiss. de la réglem. sur le travail, les bât. publics et les équip. de spect. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 8	Approfondissement des connaissances théoriques et des pratiques artistiques / A		
	se servir des connaissances acquises et les expérimenter dans sa pratique	EX	
CRITERES 9	Compétences / C		
	reconnaître une œuvre non vue et dégager les questions posées dans le cadre socio-hist. de son émergence	EX	
CRITERES 10	Connaissances de son environnement prof. et mise en pratique d'un projet		
	identifier les partenaires potentiels et comprendre leur modes d'intervention	EC	
CRITERES 11	Enjeux relatifs à la production de spectacles vivants		
	identifier et comprendre les outils de production et de gestion administrative	EC	
CRITERES 12	Enjeux relatifs à la diffusion et la promotion de spectacles vivants		
	identifier et apprécier l'efficacité des supports de promotion/communication	EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

Etre dans une démarche volontaire d'apprentissage du français
Etre dans une démarche volontaire de réflexion sur sa pratique

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

L'enseignement d'Histoire du cirque s'inscrit dans une volonté d'aider les étudiants à se situer dans le paysage mouvant des arts du cirque. Il accompagne les étudiants à penser leur pratique artistique au regard d'un réseau de filiations (artistiques, sociales, politiques et économiques) qui se déploie dans le temps et dans l'espace. Son objectif est précisément de rendre intelligibles les mutations et les permanences de l'Histoire du cirque en relation avec les autres « Histoires », et ce avant tout, en Occident. Nous étudions aussi les mutations qui nous sont contemporaines prenant partie pour une Histoire du temps présent qui intéresse par ailleurs les étudiants, en les concernant directement.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

7h30. Approfondissement du travail en analyse critique des œuvres de cirque. À partir de trois à quatre spectacles de cirque dit de création représentant des tendances artistiques très différentes, il s'agit d'aiguiser les regards et les capacités d'argumentation des étudiants au sujet des œuvres contemporaines et de leurs caractéristiques par rapport à un panorama des œuvres vingt dernières années.
7h30. Les formes et les esthétiques actuelles du cirque au regard de son histoire : ruptures et filiations. Deux problématiques sont particulièrement étudiées : la diversité des arts du cirque et un regard sur les économies du cirque.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Cette seconde année prend comme acquis les fondamentaux posés l'année précédente : savoir se repérer dans le temps et savoir adopter une posture d'analyse critique de spectacles.

Il s'agit d'aller plus loin, toujours suivant un prisme historique, en favorisant l'échange et l'autonomie des étudiants par rapport aux savoirs. Dans un premier temps, sous la forme de tables rondes, nous menons des analyses critiques de spectacles choisis pour être très différents les uns des autres et permettant d'illustrer une diversité du cirque actuel tout en prenant appui sur les différences observées pour en dresser des généalogies, échanger sur leurs caractères novateurs ou de permanence, au regard de l'histoire des arts vivants en général, et de celle du cirque, en particulier.

Dans un second temps, les étudiants ont des exposés à réaliser en petits groupes (nous créons quatre groupes), autour d'un des deux thèmes choisis. Ils ont trois ouvrages à lire par groupe leur permettant d'alimenter une réflexion sur la diversité artistique dans le cirque depuis une trentaine d'années et sur les différentes réalités économiques du cirque. Chaque séance de 3h45 est dévolue à un thème traité par deux groupes. Une fois l'exposé réalisé, chaque groupe est interrogé par les autres étudiants autour de précisions à apporter ou de questions soumises au débat. L'enseignant intervient alors comme modérateur de ces échanges et complète ou précise les contenus apportés par les exposants en insistant sur les ruptures et les continuités des phénomènes décrits dans les exposés. Cette méthode permet aussi de montrer l'intérêt de mutualiser les connaissances et d'aborder la question du savoir par la lecture qui demeure problématique.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

 Identifiant AA **BA2/UE11 - REG/ingénierie circassienne**

Année Académique

2019 / 2020

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	V - THEORIE	Année	BAAC2	UE prérequis	Non
Intitulé générique	Régie générale et ingénierie circassienne	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Ingénierie circassienne	Nbr heures	15	EC / TP	NA - Pas d'évaluation
Professeur titulaire	Thomas Loriaux	Pondération	2	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	examen	EX	20
	Présence	EX	
	Ecoute	EX	
	utiliser le vocabulaire spécifique à la production et aux structures de création du spectacle vivant	EC	
	travail de recherche individuel ou par groupe	EC	
CRITERES 2	Savoir / S		
	avoir intégré grands moments de l'hist. des arts plast., visuels et de l'espace, de la préh. à la fin du 19ème	EX	
CRITERES 3	Enjeux techn. et sécurit. relatifs aux équip. de spect. et au fonct. de l'école / S		
	mise en pratique, participation, capacité d'anticipation et autonomie partielle	EX	
CRITERES 4	Connaissance des équip. techn. : données techn., spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 5	Connaissance des équip. de protection : usages, spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 6	Connaiss. du calcul des forces et princip. phys., de la dynam. des agrès acrobat. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 7	Connaiss. de la réglem. sur le travail, les bât. publics et les équip. de spect. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 8	Approfondissement des connaissances théoriques et des pratiques artistiques / A		
	se servir des connaissances acquises et les expérimenter dans sa pratique	EX	
CRITERES 9	Compétences / C		
	reconnaître une œuvre non vue et dégager les questions posées dans le cadre socio-hist. de son émergence	EX	
CRITERES 10	Connaissances de son environnement prof. et mise en pratique d'un projet		
	identifier les partenaires potentiels et comprendre leur modes d'intervention	EC	
CRITERES 11	Enjeux relatifs à la production de spectacles vivants		
	identifier et comprendre les outils de production et de gestion administrative	EC	
CRITERES 12	Enjeux relatifs à la diffusion et la promotion de spectacles vivants		
	identifier et apprécier l'efficacité des supports de promotion/communication	EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Aucun pré-requis particulier.
 Pré-requis général : Avoir pratiqué les arts du cirque et avoir participé à des actions de montage et de gestion technique d'agrès de cirque et d'équipements de spectacles dans un cadre professionnel et/ou amateur.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Ce cours a pour vocation de compléter les cours acrobatiques et artistiques par une approche des questions spécifiques aux équipements techniques de spectacles et à l'environnement technique et juridique au sein duquel évoluent les artistes et compagnies.
 Ce cours s'étale sur plusieurs années (baAC1 et baAC2) avec les mêmes principes. Seuls les objectifs, descriptifs du contenu et critères changent.

Pour ce faire, il aborde des contenus :

- Techniques : directement liés aux équipements, à leur utilisation, leur montage, leur gestion
- de Travail en Hauteur : relatifs à la capacité des personnes à accéder au poste de travail en hauteur adéquatement et en toute sécurité
- Sécuritaires : relatifs à la bonne mise en pratique des méthodes de prévention des risques pour le travailleurs, le public et les biens
- Réglementaires : relatifs à la connaissance de l'environnement juridique de ces activités et de l'exploitation de salles et des équipements
- Logistiques : relatifs à la gestion des stockages, maintenances, vérifications, conditionnements et transports des équipements
- de Gestion documentaire : relatifs à la constitution et à la rédaction des fiches techniques et dossiers techniques

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Objectif :

Ce cours a principalement pour but de permettre aux futurs artistes professionnels de gérer correctement les enjeux techniques et matériels liés à leur art dans les meilleures conditions de sécurité, de gestion et de respect de la réglementation.
 En complément, la maîtrise de ces savoirs et aptitudes techniques doit permettre aux futurs artistes professionnels plus de liberté et d'innovation.

Cette formation est pour partie rendue obligatoire par la réglementation, notamment dans les domaines suivants :

- Travaux en Hauteur, port du harnais, travail en suspension
- Utilisation d'appareils de levage et des tours d'échafaudage

Méthodologie :

Ce cours est actuellement considéré comme un cours théorique et repose sur un fort contenu à transmettre.

Les savoirs et les savoirs-faire techniques qui doivent être acquis sont transmis soit de manière totalement théorique sous forme de cours ex-cathedra (à raison de 30% du volume horaire), soit sous forme de présentations techniques sans participation des élèves (à raison de 30% du volume horaire) soit sous forme d'exercices de mise en situation (à raison de 40% du volume horaire).

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Descriptif général du contenu du cours « Ingénierie circassienne » baAC1 & baAC2 :

- Sensibiliser aux risques : anticipation, prévention, méthodes, moyens de protections
- Transmettre des savoirs relatifs au contexte technique et réglementaire : obligations, normes, principes techniques, méthodes, règles de l'art
- Transmettre des savoirs-faire techniques (aptitudes) : accéder au poste de travail, utiliser les équipements relatifs aux techniques de spectacles et mettre en œuvre des installations complexes suivant des méthodes adéquates et sécuritaires afin de répondre aux besoins de la production et aux objectifs artistiques.

Descriptif particulier du contenu du cours « Ingénierie circassienne » baAC2 :

- Le cours de baAC2 est essentiellement centré sur les contenus suivants :
- Connaissance des agrès de cirque, de leur installation et de leur dynamique
- Maîtrise de l'utilisation de l'ensemble des outils nécessaires aux installations techniques complexes
- Maîtrise des notions de calculs de forces, de démultiplications et d'actions acrobatiques dynamiques
- Approfondissement des techniques d'accès sur cordes
- Connaissance des bases de la réglementation sur le travail, les bâtiments, chapiteaux et équipements techniques

Afin d'atteindre ces objectifs, le cours baAC2 aborde les contenus suivants :

- Les équipements :
- Connaissance avancée des agrès (trapèzes, cordes, tissus, sangles...) ;
 - Connaissance avancée des accessoires d'installation, des structures et des ancrages ;
 - Connaissance avancée des équipements de sécurité au travail (harnais, chaussures, casques...) ;
- Caractéristiques, usages, avantages, normes, inspections périodiques...

Les techniques :

- Connaissance et maîtrise technique avancées des nœuds et techniques d'amarrage ;
 - Connaissance et maîtrise technique avancées des techniques de protection contre les chutes de hauteur ;
 - Connaissance et maîtrise technique avancées des accès en hauteur et de la progression verticale sur corde ;
 - Connaissance et maîtrise technique avancées des techniques de démultiplication des forces (mouflages) ;
 - Connaissance et maîtrise technique avancées du levage, de la suspension et du haubanage des structures, portiques et agrès ;
- Praticité, avantages, niveaux de sécurité...

Les règlements :

- Connaissance avancée des principes de prévention des risques au travail ;
- Connaissance avancée des références normatives relatives aux équipements techniques ;
- Connaissance générale des principes de la réglementation sur les lieux accueillant du public ;
- Connaissance générale du principe de la responsabilité et de la délégation de pouvoir ;
- Connaissance générale de la hiérarchie des textes ;

Les notions physiques :

- Connaissance avancée des équilibres et des forces ;
 - Connaissance avancée des angles d'élingage et des suspensions en Y ;
 - Connaissance avancée des effets des poulies et des démultiplications de forces ;
 - Connaissance générale des actions dans les structures : compression, traction, flexion, torsion, flambement ;
 - Connaissance générale des actions dynamiques, des facteurs de chute et des absorptions de chocs ;
- Compréhension, schémas, méthodes de calculs, exercices...

V. REMARQUES

Interaction avec d'autres cours et activités au sein de l'établissement :

Ce cours est, par nature, très orienté vers la sécurité des élèves et leurs compétences techniques dans leur intégration au fonctionnement de l'école et en préparation

de leur future vie professionnelle, il est en lien avec la vie de l'école et les besoins de gestion du matériel, installations, phases de création et de spectacles. Il est donc important de considérer qu'il intervient en collaboration et en complément :

- des cours acrobatiques impliquant la gestion de matériels techniques (aériens, fils, etc.) et pour lesquels les compétences très spécifiques à la gestion de cet agrès sont pour grande partie transmis et acquis dans le cadre du cours acrobatique
- des activités techniques internes à l'établissement (montages, démontages, recherches, créations, spectacles...) qui sont pour grande partie coordonnés par le directeur technique et/ou les régisseurs de spectacles

Organisation logistique du cours :

Au vu de ses spécificités techniques et pédagogiques, ce cours est également caractérisé par :

- Des périodes de cours concentrées en début d'année scolaire afin d'anticiper au mieux l'accueil des élèves par rapport aux notions de sécurité
- Des périodes de cours concentrées sous forme de journées complètes (ou 2 jours) qui permettent :
 - une bonne articulation des contenus théoriques et des phases de mise en situation
 - une bonne disponibilité des plus grandes salles de l'établissement (les samedis et dimanches) et des équipements
 - une capacité de mise à disposition d'équipements complémentaires (¾ du total nécessaire, d'une valeur de l'ordre de 20 000 euros, nécessitant un transport de 3m3 et 600kg) directement mis à disposition par l'enseignant
- Une partie de suivi longitudinal des élèves, des élèves sortants et des besoins techniques de l'école sous forme de conseils et d'assistance technique réalisés par contacts directs, téléphoniques, emails, etc.

Évaluation :

Depuis l'origine de l'école et jusqu'à la situation actuelle, l'évaluation de ce cours n'a jamais réellement intégré d'examen pratique.

Or il est clair, du simple point de vue de la nature des acquis, que ce type d'évaluation serait pertinent pour l'analyse des compétences acquises.

La difficulté principale réside dans l'organisation logistique de cette évaluation qui rencontre les difficultés suivantes :

- Nécessité du travail en équipe alors que l'évaluation devrait être individualisée
- Durée de l'évaluation estimée à 45' par élève soit une moyenne de $16 \times 45' = 12h$ par promotion.
 - Ce qui semble difficile à ajouter au planning annuel en plus du volume horaire prévu pour le cours
- La monopolisation des plus grandes salles de l'école pour ces évaluations

Cette évaluation pourrait être, pour l'avenir, intégrée en baAC3 dans le cadre d'une interaction avec les professeurs de spécialités et d'un travail personnel de l'élève sur ses besoins techniques et sa fiche technique, dans l'esprit d'une professionnalisation et d'une autonomie de l'élève à sa sortie.

Relation avec baAC3 :

Les connaissances, aptitudes et compétences ainsi que les critères d'évaluations définis pour baAC3 dans les tableaux ci-dessus sont des conséquences attendues des acquis du cours qui doivent être muris, mis en pratique et nourris d'apports complémentaires afin d'aboutir au niveau attendu en fin d'études. Ces acquis ne sont pas évalués spécifiquement en baAC3 mais sont évalués, très indirectement, par le biais des projets personnels et collectifs.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA **BA2/UE11 - SCI/anat,biomécan,diét**

Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	V - THEORIE	Année	BAAC2	UE prérequis	Non
Intitulé générique	Sciences et sc. appliq. aux arts du cirque	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Anatomie, biomécanique, diététique	Nbr heures	15	EC / TP	NA - Pas d'évaluation
Professeur titulaire	Marc Walravens	Pondération	2	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	examen	EX	20
	Présence	EX	
	Ecoute	EX	
	utiliser le vocabulaire spécifique à la production et aux structures de création du spectacle vivant	EC	
	travail de recherche individuel ou par groupe	EC	
CRITERES 2	Savoir / S		
	avoir intégré grands moments de l'hist. des arts plast., visuels et de l'espace, de la préh. à la fin du 19ème	EX	
CRITERES 3	Enjeux techn. et sécurit. relatifs aux équip. de spect. et au fonct. de l'école / S		
	mise en pratique, participation, capacité d'anticipation et autonomie partielle	EX	
CRITERES 4	Connaissance des équip. techn. : données techn., spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 5	Connaissance des équip. de protection : usages, spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 6	Connaiss. du calcul des forces et princip. phys., de la dynam. des agrès acrobat. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 7	Connaiss. de la réglem. sur le travail, les bât. publics et les équip. de spect. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 8	Approfondissement des connaissances théoriques et des pratiques artistiques / A		
	se servir des connaissances acquises et les expérimenter dans sa pratique	EX	
CRITERES 9	Compétences / C		
	reconnaître une œuvre non vue et dégager les questions posées dans le cadre socio-hist. de son émergence	EX	
CRITERES 10	Connaissances de son environnement prof. et mise en pratique d'un projet		
	identifier les partenaires potentiels et comprendre leur modes d'intervention	EC	
CRITERES 11	Enjeux relatifs à la production de spectacles vivants		
	identifier et comprendre les outils de production et de gestion administrative	EC	
CRITERES 12	Enjeux relatifs à la diffusion et la promotion de spectacles vivants		
	identifier et apprécier l'efficacité des supports de promotion/communication	EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

- 1 Recherche d'exercices et techniques d'assouplissement et d'étirement à base de sa connaissance anatomique
- 2 Le système cardio-vasculaire et respiratoire (théorie et pratique)
- 3 Les traumatismes fréquents et taping

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Références :
« anatomie pour le mouvement » Blandine Calais-Germain IV

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

- A
- 1 Descriptif des mouvements de la région
 - 2 Etude de ce qui à trait à la souplesse de la région
 - 3 Etude de ce qui a trait au renforcement musculaire de la région
 - 4 Etude de ce qui à trait à la coordination des mouvements de la région
- B
- Travail respiratoire et cardiologique en pratique

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

 Identifiant AA **BA2/UE12 - ACR/acro dynamique**

 Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	VI - TECHNIQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE6 - Cours techniques
Intitulé générique	Acrobatie	Crédits	4	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Acro dynamique	Nbr heures	90	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Axel Seeuws	Pondération	8	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire	Cécile Deterville				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	Investissement sur l'année	EC	3
	Présence / absence	EC	2
	Progression dans l'apprentissage	EC	3
	x		
	x		
CRITERES 2	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EC	4
CRITERES 3	Capacité à transférer / S		
	développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé	EC	3
CRITERES 4	Autonomie / S		
	implication personnelle	EC	3
CRITERES 5	Ouverture à l'apprentissage / A		
	spinal: intégration et manipulation	EC	
CRITERES 6	Attitude / A		
	conscience des autres et organisation personnelle et collective	EC	1
CRITERES 7	Savoir se situer / C		
	évaluer sa charge de travail physique et mental	EC	1
CRITERES 8	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EX	11
CRITERES 9	Capacité à transférer / S		
	développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé	EX	6
CRITERES 10	Savoir se situer / C		
	évaluer sa charge de travail physique et mental	EX	3
CRITERES 11	Autres /		
	examen écrit	EX	
CRITERES 12	Autres /		
	examen oral	EX	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

Préparation acrobatique sur le curviligne ouvert et fermé, ainsi que l'acrobatie de base jusque volte et rondade.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

la deuxième année se déclinera surtout en terme d'enchaînement sur les éléments de base et en intégration de ces derniers dans le milieu artistique par le biais du collectif et de « cours symbioses ».
D'autre part, une partie du travail sera alors axé sur l'endurance spécifique acrobatique afin de veiller à une intégration harmonieuse des techniques acquises dans le cadre d'un spectacle individuel ou collectif.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

90h de cours sur un entraînement hebdomadaire de 3*2h Objectifs :
Recherche de sensation et de ressenti
Développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé
Implication personnelle

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

une partie du travail est dirigé pour évoluer vers une pratique personnelle qui augmentera progressivement jusqu'à 40% du volume horaire.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

 Identifiant AA **BA2/UE12 - ACR/acro statique**

 Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	VI - TECHNIQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE6 - Cours techniques
Intitulé générique	Acrobatie	Crédits	2	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Acro statique	Nbr heures	45	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Axel Seeuws	Pondération	4	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire	Cécile Deterville				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	Investissement sur l'année	EC	3
	Présence / absence	EC	2
	Progression dans l'apprentissage	EC	3
	x		
	x		
CRITERES 2	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EC	4
CRITERES 3	Capacité à transférer / S		
	développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé	EC	3
CRITERES 4	Autonomie / S		
	implication personnelle	EC	3
CRITERES 5	Ouverture à l'apprentissage / A		
	spinal: intégration et manipulation	EC	
CRITERES 6	Attitude / A		
	conscience des autres et organisation personnelle et collective	EC	1
CRITERES 7	Savoir se situer / C		
	évaluer sa charge de travail physique et mental	EC	1
CRITERES 8	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EX	11
CRITERES 9	Capacité à transférer / S		
	développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé	EX	6
CRITERES 10	Savoir se situer / C		
	évaluer sa charge de travail physique et mental	EX	3
CRITERES 11	Autres /		
	examen écrit	EX	
CRITERES 12	Autres /		
	examen oral	EX	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Alignement en appui sur les mains et maîtrise des différents équilibres en 2 et 3 appuis. Amélioration de la souplesse générale individuelle

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le cours sera basé d'une part sur un travail plus performant en équilibre en 2 appuis et d'autre part sur une approche de position d'équilibre en 1 appui.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

45h de cours sur un entraînement hebdomadaire 1*1h ou 2h/semaine
Objectifs :
Recherche de sensation et de ressenti
Développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé
Implication personnelle

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

un travail répétitif et dirigé au départ sur la performance en équilibre qui va évoluer au fur et à mesure de l'année vers un travail de plus en plus personnalisé

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

 Identifiant AA **BA2/UE12 - PPS/préparation physique**

 Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	VI - TECHNIQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE6 - Cours techniques
Intitulé générique	Préparation physique spécifique	Crédits	3	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Préparation physique spécifique	Nbr heures	45	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Marc Walravens	Pondération	6	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	Investissement sur l'année	EC	
	Présence / absence	EC	
	Progression dans l'apprentissage	EC	
	x		
	x		
CRITERES 2	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EC	4
CRITERES 3	Capacité à transférer / S		
	développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé	EC	2
CRITERES 4	Autonomie / S		
	implication personnelle	EC	4
CRITERES 5	Ouverture à l'apprentissage / A		
	spinal: intégration et manipulation	EC	3
CRITERES 6	Attitude / A		
	conscience des autres et organisation personnelle et collective	EC	3
CRITERES 7	Savoir se situer / C		
	évaluer sa charge de travail physique et mental	EC	4
CRITERES 8	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EX	
CRITERES 9	Capacité à transférer / S		
	développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé	EX	
CRITERES 10	Savoir se situer / C		
	évaluer sa charge de travail physique et mental	EX	
CRITERES 11	Autres /		
	examen écrit	EX	
CRITERES 12	Autres /		
	examen oral	EX	20

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

Connaissance de base de son propre schéma corporel pour le travail de coordination, souplesse, force et endurance

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

En deuxième année, une fois l'équilibre postural préservé, la préparation physique spécifique sera axée sur l'augmentation de la performance en fonction des exigences de la spécialité en arts du cirque. Elle viendra se greffer sur le contenu orienté prévention de la première année. On y ajoutera un début de travail de pliométrie, explosivité et de travail excentrique

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

45h de cours sur un entraînement hebdomadaire de 1*1h + le stage d'intégration de début d'année

Objectifs :

- Recherche de sensation et de ressenti
- Développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé
- Implication personnelle

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

L'étudiant au terme de la deuxième année pourra :

- comprendre en terme d'inadapté ou d'adapté les programmes basés sur le travail en série avec ou sans charges.
- fixer en fonction de sa spécialité et de ses manques des objectifs à plus ou moins court terme
- être capable de gérer l'intégration de sa préparation physique en fonction de l'horaire hebdomadaire
- d'élaborer en collaboration avec son professeur d'art du cirque, du préparateur physique et du kinésithérapeute un programme adapté à ses objectifs.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

 Identifiant AA **BA2/UE12 - TRA/trampoline**

 Année Académique **2019 / 2020**

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	VI - TECHNIQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE6 - Cours techniques
Intitulé générique	Trampoline	Crédits	3	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Trampoline	Nbr heures	60	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Cécile Deterville	Pondération	6	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire	Axel Seeuus				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

 EC : JA : TP : EX :

CRITERES	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
CRITERES 1	Investissement sur l'année	EC	3
	Présence / absence	EC	2
	Progression dans l'apprentissage	EC	3
	x		
	x		
CRITERES 2	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EC	4
CRITERES 3	Capacité à transférer / S		
	développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé	EC	3
CRITERES 4	Autonomie / S		
	implication personnelle	EC	3
CRITERES 5	Ouverture à l'apprentissage / A		
	spinal: intégration et manipulation	EC	
CRITERES 6	Attitude / A		
	conscience des autres et organisation personnelle et collective	EC	1
CRITERES 7	Savoir se situer / C		
	évaluer sa charge de travail physique et mental	EC	1
CRITERES 8	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EX	14
CRITERES 9	Capacité à transférer / S		
	développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé	EX	3
CRITERES 10	Savoir se situer / C		
	évaluer sa charge de travail physique et mental	EX	3
CRITERES 11	Autres /		
	examen écrit	EX	
CRITERES 12	Autres /		
	examen oral	EX	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

Préparation acrobatique sur le curviligne ouvert et fermé, différenciation des positions en rotation avant et arrière, combinaison de rotations transversales avec rotations longitudinales.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Les bases du trampoline ayant été fixées au cours de la première année, nous allons nous orienter vers un travail spécifique à réaliser en fonction du potentiel acrobatique de chacun. Une partie technique restera commune pour tous et la seconde partie sera en rapport au cours d'acrobatie dynamique : enchaînements de figures acrobatiques mais également acquisition de nouveau mouvement technique à transférer en acrobatie dynamique. Nous travaillerons donc dans un esprit de synergie entre les deux cours, le trampoline au service de l'acrobatie dynamique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

60h de cours réparties en 1*2h/semaine mais intégrées au sein du cours d'acrobatie.

Objectifs :
Recherche de sensation et de ressenti
Développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé
Implication personnelle

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

nous travaillerons donc dans un esprit de synergie entre les 2 cours, le trampoline au service de l'acrobatie dynamique.

V. REMARQUES